

Document de recherche

Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural

L'économie sociale des différentes régions rurales et urbaines : données probantes des organismes de bienfaisance enregistrés 2004

par Arthur Friesen, Alessandro Alasia et Ray Bollman

Division de l'agriculture
Immeuble Jean Talon, 12^e étage,
170 promenade Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Téléphone : 1-800-465-1991



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Statistique Canada
Division de l'agriculture

Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural

L'économie sociale des différentes régions rurales et urbaines : données probantes des organismes de bienfaisance enregistrés

2004

Mai 2010

N° 21-601-M au catalogue – N° 92

ISSN 1707-0376

ISBN 978-1-100-94509-5

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 21-601-M – N° 92).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Normes de services à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	préliminaire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
A	excellent
B	très bon
C	bon
D	acceptable
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Sommaire

Bien que l'analyse de l'économie sociale demeure difficile en raison de problèmes de définition et de mesure, les chercheurs ont investi d'importants efforts au cours des dernières années pour en comprendre les composantes officielles. Selon de récentes estimations, la contribution du secteur bénévole et sans but lucratif au produit intérieur brut (PIB) du Canada varie entre 2,4 % et 6,8 %, tout dépendant de la définition utilisée (Statistique Canada, 2008a).

Le présent document est axé sur les organismes de bienfaisance enregistrés, qui représentent l'un des principaux types d'organisations structurées participant à l'économie sociale. Nous présentons un profil des organismes de bienfaisance enregistrés en régions rurales et urbaines et nous mettons en évidence la possibilité d'utiliser les données administratives des déclarants pour approfondir l'analyse au niveau de la collectivité. Notre analyse est fondée sur les données de l'Agence du revenu du Canada, qui sont traitées au moyen du Fichier de conversion des codes postaux (FCCP+) de Statistique Canada. De cette façon, chaque organisme de bienfaisance enregistré est classé en fonction d'unités géographiques normalisées du recensement, en l'occurrence les subdivisions de recensement. Nous présentons ici les résultats selon le degré de ruralité de la collectivité, en employant *régions rurales et petites villes* comme définition de « rural ». Par conséquent, notre définition de l'organisme de bienfaisance rural/urbain est fondée sur l'emplacement de l'organisme plutôt que sur la portée géographique de ses activités.

Les résultats confirment certaines idées courantes à propos des organismes de bienfaisance ruraux qui participent à l'économie sociale, mais révèlent également certaines de leurs particularités. En outre, les résultats montrent toute la diversité qui existe au sein des régions rurales, même au regard des caractéristiques des organismes de bienfaisance enregistrés. Le profil des organismes de bienfaisance ruraux situés plus près des centres urbains (zones d'influence métropolitaine forte) semble conforme à une image d'abondance, typique de cet espace rural, où les œuvres de bienfaisance jouent un rôle moins prépondérant, mais semblent néanmoins recevoir plus de ressources de la collectivité locale. Par contraste, les organismes de bienfaisance ruraux situés dans des régions plus éloignées (zones d'influence métropolitaine modérée ou faible) présentent un profil différent de celui des organismes de bienfaisance des régions urbaines et des régions rurales relativement plus « riches ».

Comme il faut s'y attendre, les organismes de bienfaisance ruraux dans leur ensemble tendent à être plus petits que ceux en milieu urbain, quelle que soit la mesure économique ou financière utilisée. Par exemple, ils ont généralement un nombre plus limité d'employés rémunérés, un conseil d'administration plus restreint et un plus grand nombre d'administrateurs bénévoles. Le nombre d'organismes de bienfaisance enregistrés par habitant augmente avec la ruralité de la région, alors que la taille économique et financière de l'organisme de bienfaisance diminue le long de la même échelle.

Plusieurs autres indicateurs laissent entendre que les organismes de bienfaisance ruraux tendent à avoir des liens plus étroits avec la collectivité locale du point de vue de l'exécution des programmes. Comparativement à ceux en milieu urbain, les organismes de bienfaisance ruraux se concentrent légèrement plus sur les activités locales, bien qu'ils soient aussi légèrement plus susceptibles d'être régis centralement (plutôt que localement). Les formes d'activités de financement mises de l'avant semblent également plus axées sur les liens communautaires. Pour

ce qui est de l'activité centrale des organismes de bienfaisance, bien que ceux qui sont voués à l'avancement de la religion soient le type d'organisme le plus commun tant dans les régions rurales que les régions urbaines, leur présence est particulièrement forte dans les collectivités rurales, où ils représentent environ la moitié de tous les organismes de bienfaisance. De plus, parmi tous les dons faits à des organismes de bienfaisance ruraux pour lesquels un reçu aux fins de l'impôt a été délivré, 78,1 % sont allés à des organismes religieux.

L'importance du financement provenant de tout ordre de gouvernement est semblable dans le budget des organismes de bienfaisance ruraux et urbains, quoique la répartition des fonds publics tende à être concentrée dans les régions urbaines. Dans les régions rurales comme dans les régions urbaines, les organismes de bienfaisance œuvrant dans le domaine de l'éducation et des soins de santé sont dominants non seulement au chapitre des revenus totaux, mais également sur le plan des revenus totaux de sources publiques.

Table des matières

1	Introduction.....	7
2	Source de données et méthodes.....	9
3	Type et répartition géographique.....	12
4	Désignation et activité des organismes de bienfaisance.....	16
5	Activités et liens de gouvernance locaux, provinciaux, nationaux et internationaux.....	19
6	Emploi et employés.....	23
7	Finances et financement.....	29
8	Activités de financement.....	38
9	Conclusions.....	41
	Bibliographie.....	45

Liste des tableaux

Tableau 1	Répartition des organismes de bienfaisance selon le type de région, 2004.....	14
Tableau 2	Désignation des organismes de bienfaisance enregistrés, 2004.....	16
Tableau 3	Organismes de bienfaisance enregistrés selon le principal secteur d'activité et le type de région, 2004.....	17
Tableau 4	Revenus moyens des organismes de bienfaisance enregistrés selon le principal secteur d'activité, 2004.....	18
Tableau 5	Répartition des organismes de bienfaisance qui sont des divisions internes d'autres organismes de bienfaisance, 2004.....	20
Tableau 6	Répartition des organismes de bienfaisance ayant des lien provinciaux, nationaux ou internationaux, 2004.....	20
Tableau 7	Nombre d'organismes de bienfaisance selon la portée géographique de leurs programmes de bienfaisance, 2004.....	21
Tableau 8	Contribution aux revenus selon l'ordre de gouvernement, 2004.....	22
Tableau 9	Dépenses engagées à l'extérieur du Canada selon le type de région, 2004.....	23
Tableau 10	Répartition des employés selon le type de région, 2004.....	24
Tableau 11	Organismes de bienfaisance disant avoir des employés ou non selon le type de région, 2004.....	25
Tableau 12	Administrateurs et/ou fiduciaires selon le type de région, 2004.....	28
Tableau 13	Répartition des organismes de bienfaisance rémunérant leurs administrateurs et/ou fiduciaires selon le type de région, 2004.....	29
Tableau 14	Principaux indicateurs financiers des organismes de bienfaisance enregistrés selon le type de région, 2004.....	30
Tableau 15	Répartition des organismes de bienfaisance selon l'actif total dans chaque type de région, 2004.....	32
Tableau 16	Répartition des organismes de bienfaisance selon le passif total et le type de région, 2004.....	32
Tableau 17	Répartition des revenus selon le type de région, 2004.....	34
Tableau 18	Répartition des contributions versées aux organismes de bienfaisance par les différents ordres de gouvernement, 2004.....	35
Tableau 19	Répartition des dépenses de bienfaisance selon le type de région, 2004.....	37
Tableau 20	Source et destination des dons faits à des donataires reconnus, 2004.....	38
Tableau 21	Répartition des méthodes de financement selon le type de région, 2004.....	40
Tableau 22	Pourcentage des organismes de bienfaisance disant avoir utilisé des méthodes de Rémunération fondées sur des mesures d'encouragement selon le type de région, 2004.....	41
Tableau à l'annexe	— Catégorie de principal secteur d'activité.....	47

1 Introduction

L'économie sociale suscite de plus en plus l'attention tant des universitaires que des institutions gouvernementales. Dans les études et dans le débat public, on utilise divers termes pour désigner cette partie de l'économie, tels que secteur sans but lucratif, secteur bénévole ou tiers secteur. Bien que chacun de ces termes ait des connotations particulières, ils tendent tous à englober ce que Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) décrit comme « un secteur constitué de petites entreprises locales sans but lucratif qui s'inspire de valeurs démocratiques et qui a pour but d'améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales dans les communautés, le plus souvent en faveur des moins nantis » (RHDCC, 2005).

Diverses grandes initiatives entreprises ces dernières années témoignent de cette attention. En 2000, le gouvernement du Canada a lancé l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (Gouvernement du Canada / Secteur bénévole et communautaire, 2001). Dans le cadre de cette initiative, Statistique Canada a réalisé en 2003 la première enquête nationale sur le secteur sans but lucratif (Statistique Canada, 2004). Parallèlement à cette initiative, un compte satellite a été créé pour les institutions sans but lucratif et le bénévolat dans les comptes nationaux (Statistique Canada, 2008a).

L'attention que portent les chercheurs et les décideurs à l'économie sociale est motivée par plusieurs facteurs. D'abord, on reconnaît de plus en plus le rôle que joue ce secteur dans l'économie canadienne et la contribution qu'il y apporte (Statistique Canada, 2004 et 2008a). Malgré certains problèmes de définition et de mesure, les initiatives d'élaboration de données fournissent des indications claires de la taille globale de cette partie de l'économie canadienne (Reed et Howe, 1999; Statistique Canada, 2008a). Outre la myriade d'organismes communautaires non constitués, pour lesquels il est difficile d'obtenir des dossiers complets, une grande partie de l'économie sociale revêt un caractère officiel et est comptabilisée. À la grandeur du Canada, on dénombre quelque 83 000 organismes de bienfaisance enregistrés et 81 000 organismes sans but lucratif qui produisent chaque année une déclaration de revenus et une déclaration de renseignements (ARC, 2008)¹. D'après les données déclarées, les revenus totaux produits par cette composante officielle du secteur sans but lucratif se chiffrent à bien au-delà de 100 milliards de dollars depuis 2001 (Statistique Canada, 2004). En 2005, la contribution de cette partie fondamentale du secteur sans but lucratif au PIB a été évaluée à 2,4 % (Statistique Canada, 2008a). En outre, en 2006, les organismes de bienfaisance enregistrés ont réalisé des revenus totaux de 163,1 milliards de dollars et ont engagé des dépenses de 111,8 milliards de dollars dans le cadre de leurs programmes de bienfaisance, en plus d'employer environ deux millions de salariés (ARC, 2008).

Un deuxième facteur qui motive cette attention est la compréhension croissante du rôle que joue l'économie sociale en tant que forme de gouvernance de remplacement qui favorise l'engagement civique, la cohésion sociale et la participation sociale, lesquels sont associés à leur tour à des collectivités plus vigoureuses, à des résultats sociaux plus souhaitables et à la croissance économique (Devlin, 2000; Offord et coll., 1998; Putnam, 2000; Knack et Keefer, 1997). Les

1. Les organismes de bienfaisance produisent seulement une déclaration de renseignements (T3010) et sont exemptés de l'obligation de produire une déclaration de revenus.

gouvernements se tournent de plus en plus vers des initiatives communautaires pour appliquer des solutions locales à des problèmes locaux (RHDC, 2005). La contribution de l'entreprise sociale est reconnue dans de nombreux secteurs, qu'on pense à l'amélioration de la capacité communautaire en soutien social, à la revitalisation communautaire ou à la mobilisation des groupes défavorisés (RHDC, 2005).

Bien que ce rôle soit reconnu dans tous les contextes, sa pertinence est encore plus fondamentale en période de restriction et de restructuration économique, comme celle que de nombreuses collectivités rurales connaissent ces dernières années. Il y a également des indications selon lesquelles le rôle et le fonctionnement des entreprises sociales diffèrent entre les régions rurales et les régions urbaines. Les résidents ruraux sont plus susceptibles de faire du bénévolat que ne le sont les résidents urbains (Reed et Selbee, 2001; Turcotte, 2005). Certaines études font ressortir le rôle que jouent les entreprises sociales dans le développement rural et laissent entendre qu'une économie sociale dynamique est non seulement un atout clé pour les collectivités rurales aux prises avec une conjoncture économique difficile, mais aussi un important élément de leur capacité de s'adapter aux difficultés et de les surmonter (Goldenberg, 2006). D'autres études font état du rôle que pourrait jouer l'économie sociale dans la prestation de services qui, pour diverses raisons, ne sont plus assurés par d'autres organismes publics (Roberts, 2001), une situation susceptible d'entraîner des conséquences et des défis particuliers pour les régions rurales et peu peuplées.

Malgré les nets progrès réalisés ces dernières années, la disponibilité réduite des données limite l'analyse de la variation spatiale, et encore davantage l'utilisation des indicateurs de l'économie sociale au niveau des collectivités. D'une part, une partie des enquêtes ont été axées sur les données et le comportement au niveau des particuliers (Reed et Selbee, 2000 et 2001). D'autre part, les données de l'enquête sur les organismes sans but lucratif n'ont pas été totalisées selon la taille de la collectivité dans laquelle l'organisme œuvrait (Statistique Canada, 2004). Par conséquent, les analyses des variations entre les régions rurales et les régions urbaines demeurent limitées, et on en sait peu sur la variation spatiale urbaine–rurale².

L'objectif du présent document est de dresser un profil des organismes de bienfaisance enregistrés en régions rurales et urbaines. À cette fin, nous utilisons la base de données administratives de l'Agence du revenu du Canada (ARC) sur les organismes de bienfaisance enregistrés. Les organismes de bienfaisance enregistrés auprès de l'ARC sont tenus de respecter

2. En octobre 2007, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a lancé l'Initiative des organismes de bienfaisance de petite taille et ruraux. Pour les besoins de cette initiative, les organismes de bienfaisance de petite taille étaient décrits comme des organismes de bienfaisance enregistrés dont les revenus annuels totaux sont inférieurs à 100 000 \$. Les organismes de bienfaisance ruraux étaient quant à eux des organismes de bienfaisance enregistrés ayant un code postal dont le deuxième caractère est « 0 », codage qu'utilise Postes Canada pour désigner les zones rurales. D'après les déclarations de renseignements produites par les organismes de bienfaisance enregistrés pour 2006-2007, il y avait 83 372 organismes de bienfaisance enregistrés au Canada. De ce nombre, 54 % étaient de petite taille et 22 % étaient ruraux. Au total, 14 % des organismes de bienfaisance répondaient aux deux définitions, c'est-à-dire qu'ils étaient à la fois de petite taille et ruraux. Il convient de souligner que, bien qu'il n'existe pas de définition unique de « rural » qui s'applique à tous les contextes (du Plessis et coll., 2001), l'utilisation des codes postaux pour définir « rural » est assujettie aux reclassifications continues de ces codes postaux. Postes Canada appelle « urbanisation » des codes postaux la conversion des codes postaux des régions préalablement considérées comme rurales en codes postaux de style urbain. Des changements de cette nature sont apportés de façon courante et, dans certaines provinces, les codes ont été entièrement « urbanisés ». Par exemple, le Nouveau-Brunswick n'a maintenant que des codes postaux urbains.

les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* qui s'appliquent au statut d'organisme de bienfaisance enregistré (encadré 2)³. Pour cette raison, les organismes de bienfaisance enregistrés doivent produire chaque année une Déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés (T3010A). Bien que cette base de données ait été utilisée dans le cadre de certaines études (voir Dreessen, 2002), les possibilités d'analyse rurale et communautaire qu'elle offre n'ont pas encore été pleinement exploitées. L'utilisation des données administratives offre des possibilités de recherche tout à fait particulières, tout en posant certains problèmes d'analyse spatiale. Nous surmontons ces difficultés en utilisant une application de Statistique Canada, le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP+, version 4H, juin 2006), qui permet à l'utilisateur de convertir une variété de données géoréférencées en géographies normalisées du recensement (Statistique Canada, 2008b). Nous regroupons ensuite les renseignements au niveau de la collectivité en employant *régions rurales et petites villes* comme définition de « rural » (encadré 1). Par ailleurs, nous montrons les possibilités qu'offre l'application FCCP+ de Statistique Canada pour des études futures où le caractère plus ou moins rural ou urbain du milieu constitue une dimension importante.

2 Source de données et méthodes

Les données utilisées dans la présente analyse proviennent d'une base de données administratives alimentée par les déclarations de renseignements (formulaire T3010A) que les organismes de bienfaisance enregistrés produisent auprès de l'ARC. L'exercice financier de référence pour la présente analyse est 2004. L'ensemble de données de l'ARC a été traité au moyen de l'application FCCP+ de Statistique Canada de l'année correspondante (version 4H, juin 2006), laquelle est mise à jour périodiquement en fonction des changements apportés aux codes postaux (Statistique Canada, 2008b). Il en a résulté un ensemble d'observations géoréférencées au niveau de la subdivision de recensement (SDR)⁴. En 2004, la base de données de l'ARC comptait 78 008 organismes de bienfaisance enregistrés. Nous avons pu apparier 77 833 de ces organismes de bienfaisance, pour lesquels un code postal actuel était connu, à 5 600 SDR au Canada, en fonction de la géographie du recensement de 2001. Ainsi, la base de données utilisée dans la présente analyse représente 99,8 % des organismes de bienfaisance enregistrés qui existaient en 2004.

Il importe de souligner que la base de données représente la population entière des organismes de bienfaisance enregistrés et pas simplement un échantillon. Chaque organisme de bienfaisance enregistré, peu importe sa désignation, doit produire auprès de l'ARC une déclaration annuelle de renseignements qui décrit les activités qu'il a menées pendant l'année. Les données des déclarations de renseignements produites par les organismes de bienfaisance sont accessibles au public et sont fournies par l'ARC telles qu'elles sont présentées par chaque organisme. Ainsi,

-
3. L'ARC fournit des mesures fiscales auxquelles les organismes de bienfaisance enregistrés doivent satisfaire pour rester enregistrés. Toutefois, les organismes de bienfaisance relèvent de la compétence réglementaire provinciale.
 4. Une subdivision de recensement (SDR) est une région qui est une cité, ville ou municipalité constituée ou une région jugée équivalente à une municipalité à des fins statistiques (p. ex., une réserve indienne ou un territoire non organisé). Le statut de municipalité est défini par les lois en vigueur dans chaque province et territoire au Canada (Statistique Canada 2007).

cette base de données offre une possibilité sans pareille de travailler avec les microdonnées de la population entière des organismes de bienfaisance enregistrés⁵.

L'encadré 2 traite en détail de la désignation des organismes de bienfaisance enregistrés et de la différence entre ces derniers et les autres organismes sans but lucratif. En bref, un organisme de bienfaisance enregistré est désigné soit comme une œuvre de bienfaisance, soit comme une fondation publique, soit comme une fondation privée. Une œuvre de bienfaisance (p. ex., un hôpital) exerce principalement ses propres activités de bienfaisance. Une fondation publique (p. ex., la fondation d'un hôpital) verse annuellement plus de 50 % de son revenu à d'autres donataires reconnus, habituellement d'autres organismes de bienfaisance enregistrés. Une fondation privée peut soit mener ses propres activités de bienfaisance, soit donner des fonds à d'autres donataires reconnus, habituellement d'autres organismes de bienfaisance enregistrés. La désignation, qui est accordée par la Direction des organismes de bienfaisance de l'ARC, est fondée sur la structure de l'organisme de bienfaisance, sa source de financement⁶ et son mode de fonctionnement.

5. La *Loi de l'impôt sur le revenu* établit une distinction entre les organismes de bienfaisance enregistrés et les organismes sans but lucratif.

6. Auparavant, si plus de 50 % du capital de l'organisme de bienfaisance provenait d'une seule source, ce dernier aurait obtenu la désignation de fondation privée. Maintenant, selon un projet de loi qu'applique l'ARC, la source doit également contrôler l'organisme de bienfaisance pour que celui-ci soit désigné comme une fondation privée.

Encadré 1 Définition de « rural » utilisée dans la présente analyse

Comme le soulignent Puderer (2006) et du Plessis et coll. (2001), il existe un grand nombre de définitions opérationnelles pour les concepts de région urbaine et de région rurale; le choix de la définition utilisée dans une analyse est surtout fondé sur les questions à l'étude. Dans la présente étude, nous utilisons comme définition de « rural » *régions rurales et petites villes*, à savoir les régions situées à l'extérieur des zones de navettage des grands centres urbains dont le noyau compte 10 000 habitants ou plus. Précisons que cette définition est fondée sur la Classification des secteurs statistiques (CSS) de Statistique Canada (Statistique Canada, 2007a), qui établit une distinction entre les grands centres urbains et les régions rurales et petites villes.

Grands centres urbains (GCU)

La définition d'« urbain » comprend deux types de grands centres urbains : (1) les régions métropolitaines de recensement (RMR) ont un noyau urbain comptant 100 000 habitants ou plus; (2) les agglomérations de recensement (AR) ont un noyau urbain comptant de 10 000 à 99 999 habitants. Nota : Il s'agit de la définition de 2001, que nous utilisons dans le présent document. En 2006, une région métropolitaine de recensement (RMR) compte au moins 50 000 habitants dans son noyau urbain et une population totale de 100 000 habitants ou plus, tandis qu'une agglomération de recensement (AR) compte au moins 10 000 habitants dans son noyau urbain et une population totale de moins de 100 000 habitants.

Tant les RMR que les AR englobent la population totale des subdivisions de recensement (SDR) avoisinantes, c.-à-d. des villes et municipalités constituées, dans lesquelles plus de 50 % de la population active fait la navette (une mesure de l'intégration socioéconomique) vers le noyau urbain d'une RMR ou d'une AR particulière. On peut consulter Statistique Canada (2007a) pour obtenir plus de détails sur la délimitation. Le terme « grands centres urbains » (GCU) désigne l'ensemble des RMR et des AR, prises comme un tout.

Les **régions rurales et petites villes (RRPV)** désignent les régions non RMR/AR. Les RRPV sont divisées en cinq types de zones fondées sur le degré d'influence des GCU (comme l'indique le degré de navettage vers une RMR ou une AR donnée). Ces zones sont les zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) (Statistique Canada, 2007a). Elles sont définies ainsi :

1. Une **ZIM forte** englobe les SDR affichant un taux de navettage de 30 % ou plus de la population active occupée totale vivant dans la SDR et travaillant dans le noyau urbain d'une RMR/AR **quelconque**.
2. Une **ZIM modérée** englobe les SDR affichant un taux de navettage s'établissant entre 5 % et 29 % de la population active occupée totale vivant dans la municipalité et travaillant dans le noyau urbain d'une RMR/AR **quelconque**.
3. Une **ZIM faible** englobe les SDR affichant un taux de navettage de plus de 0 % mais de moins de 5 % de la population active occupée totale vivant dans la municipalité et travaillant dans le noyau urbain d'une RMR/AR **quelconque**.
4. Une **ZIM nulle** englobe les SDR dans lesquelles le navettage vers le noyau urbain d'une RMR ou d'une AR **quelconque** est pratiqué par moins de 40 personnes de la population active résidente (dans le cas où les règles de suppression de données s'appliquent) ou n'est pratiqué par personne.
5. Les **RRPV des territoires** désignent les parties non RMR/AR du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

La base de données administratives de l'ARC contient un éventail de données financières sur l'actif, le passif et les revenus; elle catégorise les organismes selon le type d'activité et fournit des données sur leurs employés et leurs membres. De plus, la base de données contient l'adresse postale et le code postal de chaque organisme de bienfaisance⁷. Les codes postaux en soi représentent un élément utile de cette base de données administratives qui, à ce jour, n'a pas encore été pleinement exploité.

L'application FCCP+ de Statistique Canada permet à l'utilisateur de convertir les renseignements sur le code postal se rattachant aux microdonnées en diverses unités géographiques normalisées du recensement. Dans notre cas, cette application nous a permis d'attribuer géographiquement les organismes de bienfaisance enregistrés au Canada à la géographie du recensement associée au code postal en question. Dans les régions rurales, il peut s'agir d'une zone de la taille d'une municipalité et, dans les régions urbaines, il peut s'agir d'un côté de la rue d'un pâté de maisons. Le FCCP+ de Statistique Canada consiste en un programme de contrôle de Système d'analyse statistique (SAS) et en une série de fichiers de référence issus du plus récent Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) de Statistique Canada, ainsi qu'en un fichier de la pondération de la population par codes postaux (Fichier de conversion pondéré). Le programme attribue automatiquement une gamme complète d'identificateurs géographiques (subdivision de recensement, type de la Classification des secteurs statistiques, etc.) en fonction des codes postaux.

Dans ce cas précis, l'utilisation du FCCP+ nous a permis d'attribuer 77 833 des 78 008 enregistrements existants à une subdivision de recensement, qui, en termes simples, est une cité, ville ou municipalité constituée. À leur tour, les subdivisions de recensement (SDR) sont classées par Statistique Canada en types de la Classification des secteurs statistiques (CSS) d'après le degré d'influence urbaine des SDR. Les types de la CSS correspondent aux deux principaux secteurs d'intérêt : d'une part, le milieu rural, composé de l'ensemble des SDR rurales, également définies comme étant des régions rurales et petites villes (RRPV); d'autre part, les grands centres urbains, composés tant des régions métropolitaines de recensement (RMR) que des agglomérations de recensement (AR). L'encadré 1 contient des détails sur cette définition.

3 Type et répartition géographique

On trouve des organismes de bienfaisance enregistrés partout au Canada. En 2004, quelque 78 000 organismes de bienfaisance enregistrés étaient répartis dans 3 540 collectivités (sur les 5 600 collectivités existantes) de l'ensemble des provinces et des territoires du pays. Bien que les organismes de bienfaisance se concentrent dans les centres urbains, on en trouve aussi dans les collectivités les plus au nord et les plus éloignées de l'île de Baffin, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. En outre, quand la répartition des organismes de bienfaisance est normalisée en fonction de la population de chaque région, les résultats changent : par habitant, les régions rurales affichent une plus forte concentration d'organismes de bienfaisance.

7. Aux fins de la présente analyse, nous avons utilisé l'adresse correspondant à l'emplacement de l'organisme de bienfaisance (section II, Déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés T3010A).

En 2004, légèrement plus de 71 % des organismes de bienfaisance enregistrés étaient situés dans des collectivités urbaines et près de 29 %, dans des collectivités rurales (tableau 1). Légèrement plus de 55 % des organismes de bienfaisance se trouvaient dans des régions métropolitaines de recensement (RMR) et 16 %, dans des agglomérations de recensement (AR). Le nombre d'organismes de bienfaisance chute de façon marquée lorsque nous passons des régions urbaines aux régions rurales. En effet, seulement 5,3 % des organismes de bienfaisance se situent dans les zones d'influence métropolitaine forte. Ce qui est plutôt étonnant, c'est de voir respectivement plus de 10 % et plus de 11 % des organismes de bienfaisance dans les zones d'influence métropolitaine modérée et les zones d'influence métropolitaine faible. Comparativement à ces dernières, les zones d'influence métropolitaine nulle et les territoires affichent une proportion beaucoup plus faible d'organismes de bienfaisance, soit moins de 2 % et 0,1 % du total, respectivement.

Tableau 1 Répartition des organismes de bienfaisance selon le type de région, 2004

Type de région	Organismes de bienfaisance enregistrés	Pourcentage de l'ensemble des organismes de bienfaisance enregistrés	Organismes de bienfaisance enregistrés pour 100 000 habitants ¹
	nombre	%	nombre
Grand centre urbain	55 478	71,3	232,7
RMR	42 942	55,2	222,5
AR	12 536	16,1	276,0
Région rurale et petite ville	22 280	28,7	361,2
ZIM forte	4 079	5,3	267,5
ZIM modérée	7 893	10,2	345,3
ZIM faible	8 738	11,2	443,7
ZIM nulle	1 458	1,9	436,7
RRPV des territoires	112	0,1	204,3
Toutes les régions	77 758	100,0	259,1

1. Les chiffres de population utilisés pour ces calculs sont ceux de la population totale en 2001.

Nota : Le nombre total d'organismes de bienfaisance enregistrés en 2004 était de 78 008. Le nombre d'organismes de bienfaisance enregistrés pour lesquels le codage géographique était possible est de 77 758.

ZIM = zone d'influence métropolitaine; RMR = région métropolitaine de recensement; GCU = grand centre urbain; RRPV = région rurale et petite ville; AR = agglomération de recensement.

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada. Les chiffres de population sont tirés du Recensement de la population de 2001.

Étant donné cette répartition, le nombre d'organismes de bienfaisance par habitant diffère considérablement entre les collectivités urbaines et les collectivités rurales (tableau 1). Par rapport à leur plus petite part de l'ensemble de la population canadienne, les collectivités rurales ont une plus grande part des organismes de bienfaisance, c'est-à-dire 361 pour 100 000 habitants comparativement à 233 pour 100 000 habitants dans les collectivités urbaines. Parmi les régions rurales, cette part passe à 444 organismes de bienfaisance pour 100 000 habitants dans les zones d'influence métropolitaine faible, où seulement 6,6 % de la population canadienne réside. À l'inverse, dans les RMR, où vit 64,3 % de la population du Canada, le nombre d'organismes de bienfaisance pour 100 000 habitants tombe à 222 (tableau 1). Ces résultats confirment les constatations de Statistique Canada (2004), selon lesquelles les provinces et territoires de plus petite taille tendent à avoir un plus grand nombre d'organismes en proportion de leur population que ce n'est le cas des provinces et territoires de grande taille.

Encadré 2 Définition et types d'organismes de bienfaisance enregistrés

La définition et la mesure de l'économie sociale demeurent difficiles; divers organismes adoptent différentes définitions et mesures opérationnelles de cet univers. Statistique Canada (2008a) utilise une définition du secteur bénévole et sans but lucratif qui est partiellement fondée sur la classification adoptée par l'Agence du revenu du Canada (ARC, 2008) et qui comprend les organismes de bienfaisance enregistrés du Canada. Selon la définition de l'ARC, le secteur bénévole est composé d'environ 83 000 organismes de bienfaisance enregistrés et de 81 000 organismes sans but lucratif. De plus, quelque 750 000 organismes communautaires non constitués ne sont pas inclus dans le chiffre du secteur bénévole fourni par l'ARC (ARC 2008), selon ses estimations. Les définitions détaillées des organismes sans but lucratif et des organismes de bienfaisance selon l'ARC (ARC, 2008) figurent ci-après.

Organisme de bienfaisance enregistré. Un organisme de bienfaisance enregistré est une œuvre de bienfaisance ou une fondation publique ou privée qui a été établie au Canada et qui y réside. Il est administré à des fins de bienfaisance et doit consacrer ses ressources à des activités de bienfaisance. Un organisme de bienfaisance enregistré a reçu un numéro d'enregistrement de l'Agence du revenu du Canada et est exonéré d'impôt sur ses revenus. Il peut émettre des reçus pour les dons qu'il reçoit.

- **Œuvre de bienfaisance.** Une œuvre de bienfaisance (comme un hôpital) gère principalement ses propres activités de bienfaisance. Elle peut être une société ou être établie par un acte constitutif ou un document de fiducie. L'œuvre de bienfaisance doit avoir un conseil d'administration qui agit sans lien de dépendance et elle reçoit habituellement son financement de différentes sources sans lien de dépendance.
- **Fondation privée.** Une fondation privée pourrait soit mener ses propres activités de bienfaisance, soit donner des fonds à d'autres donataires reconnus, habituellement d'autres organismes de bienfaisance enregistrés. Elle doit être constituée en tant que société ou fiducie. Un organisme de bienfaisance enregistré sera considéré en tant que fondation privée si 50 % ou plus de ses administrateurs ou de ses fiduciaires ont des liens de dépendance et/ou si plus de 50 % du capital est investi par une personne ou un groupe de personnes qui ont des liens de dépendance, si cette personne ou ce groupe de personnes contrôlent aussi l'organisme de bienfaisance.

Fondation publique. En général, une fondation publique (comme la fondation d'un hôpital) verse plus de 50 % de son revenu annuellement à d'autres donataires reconnus, habituellement d'autres organismes de bienfaisance enregistrés. Elle doit être constituée en tant que société ou fiducie et plus de 50 % des administrateurs ou des fiduciaires doivent être sans lien de dépendance. Une fondation publique reçoit habituellement son financement de différentes sources sans lien de dépendance. Elle peut mener une certaine partie de ses propres activités de bienfaisance.

Organisme sans but lucratif (OSBL). En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, un organisme sans but lucratif est une association, un cercle ou un groupe qui est administré uniquement pour s'assurer du bien-être social ou des améliorations locales, s'occuper des loisirs ou fournir des divertissements, ou exercer toute autre activité non lucrative. Si un organisme satisfait par ailleurs à la définition d'organisme de bienfaisance, il ne peut être considéré comme un organisme sans but lucratif. L'une des principales différences, c'est que l'organisme sans but lucratif ne peut délivrer de reçus officiels de don aux fins de l'impôt sur le revenu. Non seulement un OSBL doit être organisé et administré uniquement pour s'assurer du bien-être social ou des améliorations locales, s'occuper des loisirs ou fournir des divertissements, ou exercer toute autre activité non lucrative, mais il doit respecter les règlements sur la production du formulaire T1044 pour être considéré ou continuer d'être considéré comme un organisme sans but lucratif aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Source : Agence du revenu du Canada. Organismes de bienfaisance et dons : Glossaire.

4 Désignation et activité des organismes de bienfaisance

Conformément à la définition donnée dans l'encadré 2, les organismes de bienfaisance enregistrés sont désignés soit comme une œuvre de bienfaisance, soit comme une fondation publique, soit comme une fondation privée. Le tableau 2 indique la répartition des fondations publiques, des fondations privées et des œuvres de bienfaisance dans les grands centres urbains et dans les régions rurales et petites villes. En proportion du nombre total d'organismes de bienfaisance, les œuvres de bienfaisance sont beaucoup plus présentes que ne le sont les fondations tant dans les régions rurales que dans les centres urbains. Cette constatation n'est pas très étonnante, étant donné que les fondations privées et publiques tendent à financer les activités d'autres organismes de bienfaisance, et que leur emplacement n'indique pas nécessairement où leurs ressources financières sont affectées. Toutefois, les œuvres de bienfaisance, qui exercent principalement leurs propres activités de bienfaisance, sont plus susceptibles d'axer leurs activités sur le milieu local et d'avoir une incidence locale. Cela semble montrer que l'emplacement importe plus pour les œuvres de bienfaisance que pour les fondations.

Tableau 2 Désignation des organismes de bienfaisance enregistrés, 2004

Type de région	Fondation publique		Fondation privée		Œuvre de bienfaisance		Tous les organismes de bienfaisance enregistrés	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Grand centre urbain	3 409	6,1	3 591	6,5	48 478	87,4	55 478	100,0
Région rurale et petite ville	869	3,9	283	1,3	21 128	94,8	22 280	100,0
Toutes les régions	4 278	5,5	3 874	5,0	69 606	89,5	77 758	100,0

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

Par ailleurs, l'ARC utilise 50 catégories internes pour classer les organismes de bienfaisance enregistrés selon leurs fins principales ou déclarées et recueillir des statistiques sur les types d'organismes semblables (voir l'annexe). Dans le présent rapport, nous avons résumé ces catégories en 10 grandes catégories.

Les organismes religieux représentent 39,9 % des organismes de bienfaisance enregistrés au Canada et sont les plus présents dans les régions rurales et petites villes, particulièrement les zones d'influence métropolitaine forte et nulle (tableau 3). Dans les régions rurales, les organismes de bienfaisance voués à l'avancement de la religion représentent environ la moitié des organismes de bienfaisance; ce pourcentage plus élevé dans les régions rurales est sans doute attribuable à la nature physique de ces institutions. Les églises et autres lieux de culte forment la majorité des organismes appartenant à la catégorie de la religion, et la plupart du temps ces organismes sont liés de près à une structure physique desservant souvent une population restreinte. Les gens migrent des collectivités rurales aux collectivités urbaines, mais les structures demeurent, de même que les organismes qu'elles logent. Le deuxième groupe en importance est constitué des organismes de développement et de logement, qui représentent 15,8 % du nombre

total d'organismes de bienfaisance enregistrés. Au sein de ce groupe, on trouve les fonds de secours, les associations de tempérance⁸, les organismes de bien-être social, les garderies et les banques d'alimentation, pour n'en nommer que quelques-uns. Ils sont proportionnellement plus répandus dans les grands centres urbains (tableau 3), bien que leur nombre par habitant demeure plus élevé dans quelques-unes des catégories de ZIM (par exemple, 57 organismes de bienfaisance pour 100 000 habitants dans les zones d'influence métropolitaine faible, comparativement à 37 organismes de bienfaisance pour 100 000 habitants dans les RMR).

Outre les organismes de bienfaisance voués à l'avancement de la religion, les régions rurales comptent une part relativement élevée (comparativement aux collectivités urbaines) d'organismes de bienfaisance ayant pour principal secteur d'activité les sports et les loisirs (6 % en moyenne dans tous les types de ZIM, quoique ces organismes de bienfaisance représentent 10,4 % de l'ensemble des organismes de bienfaisance dans les zones d'influence métropolitaine nulle). Par contraste, les organismes de bienfaisance ayant pour principal secteur d'activité le développement et le logement, l'éducation ou la santé sont plus susceptibles de se trouver dans les grands centres urbains.

Tableau 3 Organismes de bienfaisance enregistrés selon le principal secteur d'activité et le type de région, 2004

Principal secteur d'activité	Grand centre urbain				Région rurale et petite ville					Toutes les régions
	GCU	RMR	AR	RRPV	ZIM forte	ZIM modérée	ZIM faible	ZIM nulle	RRPV des territoires	
	%									
Arts et culture	7,8	7,8	7,6	6,8	6,2	6,1	7,4	7,9	9,8	7,5
Fiducies et fondations caritatives	11,8	13,0	7,6	5,3	4,8	5,1	5,3	7,5	2,7	9,9
Collectivité	4,6	4,2	6,2	6,1	5,8	6,4	6,2	5,8	4,5	5,1
Développement et logement	16,9	16,6	17,7	13,1	12,5	14,7	13,0	6,9	13,4	15,8
Éducation	11,2	12,0	8,5	6,0	5,8	5,6	6,7	3,4	17,9	9,7
Santé	5,1	4,9	5,8	3,3	2,5	2,9	4,1	2,6	1,8	4,6
Hôpitaux	0,7	0,7	0,8	0,7	0,5	0,7	0,8	0,5	0,9	0,7
Religion	36,4	35,7	38,9	48,4	51,6	47,4	47,4	51,9	42,9	39,9
Sports et loisirs	2,6	2,3	3,4	6,0	5,3	5,9	5,6	10,4	2,7	3,5
Organismes n.c.a. ¹	2,9	2,7	3,6	4,3	5,1	5,2	3,5	3,0	3,6	3,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. n.c.a. (non classés ailleurs) comprend les organismes de bienfaisance participant à la préservation des sites (pittoresques et historiques) ou à la protection des animaux, les unités militaires, les projets de club philanthropique et de société fraternelle, ainsi que les œuvres de bienfaisance diverses.

Nota : ZIM = zone d'influence métropolitaine; RMR = région métropolitaine de recensement; GCU = grand centre urbain; RRPV = région rurale et petite ville; AR = agglomération de recensement.

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

8. Les associations de tempérance sont des organismes qui se consacrent à la réadaptation des personnes aux prises avec un problème d'alcoolisme ou de toxicomanie et des organismes de prévention de l'alcoolisme ou de la toxicomanie.

Bien que les caractéristiques financières soient examinées de façon plus détaillée dans les sections suivantes, il est intéressant de comparer la répartition selon le principal secteur d'activité avec la taille financière des organismes de bienfaisance dans chaque grand secteur d'activité et selon chaque type de région. D'après la mesure des revenus moyens, les organismes de bienfaisance ruraux voués à l'avancement de la religion sont des organismes relativement petits (tableau 4). En moyenne, les revenus totaux annuels de ces organismes de bienfaisance ne sont que de 54 000 \$ dans les zones d'influence métropolitaine nulle. Par contraste, même si les organismes de bienfaisance voués à l'avancement de la religion sont moins répandus dans les RMR (environ 35 % des organismes de bienfaisance des RMR, ou 80 pour 100 000 habitants), leurs revenus totaux annuels y sont d'en moyenne 374 000 \$ (tableau 4). Par conséquent, alors que les collectivités rurales comptent beaucoup plus d'organismes de bienfaisance voués à l'avancement de la religion par habitant, les données sur les revenus semblent indiquer que ce sont de plus petits organismes, dont les revenus annuels ne s'élèvent qu'à environ 14 % de ceux des organismes de bienfaisance urbains voués à l'avancement de la religion. De même, les données sur les revenus indiquent que, alors qu'ils sont moins nombreux par habitant, les organismes urbains de sports et de loisirs sont beaucoup plus grands que ceux en milieu rural. Les revenus moyens des organismes de sports et de loisirs varient entre 511 000 \$ dans les RMR et 58 000 \$ dans les zones d'influence métropolitaine nulle (tableau 4).

Tableau 4 Revenus moyens des organismes de bienfaisance enregistrés selon le principal secteur d'activité, 2004

Principal secteur d'activité	Grand centre urbain				Région rurale et petite ville					Toutes les régions
	GCU	RMR	AR	RRPV	ZIM forte	ZIM modérée	ZIM faible	ZIM nulle	RRPV des territoires	
	revenus moyens en milliers de \$									
Arts et culture	774	859	478	124	181	103	130	41	226	606
Fiducies et fondations caritatives	965	1 019	650	162	251	138	146	165	151	842
Collectivité	704	894	264	119	54	129	149	45	264	501
Développement et logement	1 223	1 363	771	396	414	389	404	286	459	1 026
Éducation	7 465	7 750	6 074	2 784	2 346	2 943	2 938	694	5 124	6 640
Santé	7 744	8 016	6 944	1 850	811	1 898	2 259	115	8 677	6 529
Hôpitaux	69 221	79 449	41 095	11 377	4 946	12 487	12 454	9 146	13 945	52 846
Religion	335	374	213	118	127	101	141	54	69	259
Sports et loisirs	422	511	211	118	215	106	103	58	535	275
Organismes n.c.a. ¹	423	525	157	182	573	70	80	69	426	334
Total	2 279	2 481	1 588	454	364	443	546	151	1 353	1 756

1. n.c.a. (non classés ailleurs) comprend les organismes de bienfaisance participant à la préservation des sites (pittoresques et historiques) ou à la protection des animaux, les unités militaires, les projets de club philanthropique et de société fraternelle, ainsi que les œuvres de bienfaisance diverses.

Nota : ZIM = zone d'influence métropolitaine; RMR = région métropolitaine de recensement; GCU = grand centre urbain; RRPV = région rurale et petite ville; AR = agglomération de recensement.

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

Lorsque nous combinons les renseignements sur la répartition (tableau 1), le principal secteur d'activité (tableau 3) et les revenus (tableau 4), la tendance globale qui se dégage veut que le nombre d'organismes de bienfaisance enregistrés par habitant croisse lorsqu'on passe des régions urbaines aux régions plus rurales et qu'il soit particulièrement élevé dans les zones d'influence métropolitaine faible ou nulle. En même temps, les revenus moyens diminuent le long de la même échelle. Une exception notable à cette tendance générale s'observe du côté des organismes de bienfaisance situés dans les zones d'influence métropolitaine forte, où leur nombre pour 100 000 habitants est le plus faible parmi les collectivités rurales. Par conséquent, le nombre d'organismes par habitant est parmi les plus faibles pour la plupart des principaux secteurs d'activité. En outre, les revenus moyens donnent à penser que, dans les zones d'influence métropolitaine forte, les organismes de bienfaisance enregistrés ayant pour principal secteur d'activité la collectivité, l'éducation, la santé ou les hôpitaux sont plus petits que ne le sont les mêmes organismes des zones plus rurales. D'après les revenus totaux moyens par organisme, les hôpitaux des zones d'influence métropolitaine forte sont plus petits (4 946 000 \$) que ne le sont ceux des zones d'influence métropolitaine nulle (9 146 000 \$).

5 Activités et liens de gouvernance locaux, provinciaux, nationaux et internationaux

Les organismes de bienfaisance mènent toutes sortes d'activités, dont certaines ne sont pas géographiquement limitées à la collectivité, à la province ou au pays où l'organisme se situe. L'emplacement physique d'un organisme ne dicte pas toujours le type d'activité que ce dernier exerce ni l'étendue géographique de ces activités. Toutefois, les organismes de bienfaisance pourraient avoir tendance à exercer leurs activités à l'échelon local. Quelles caractéristiques sont associées à l'orientation des activités d'un organisme de bienfaisance? Les organismes de bienfaisance ruraux sont-ils plus susceptibles que ceux en milieu urbain de se concentrer sur des activités locales? La présente section décrit les organismes de bienfaisance enregistrés en fonction d'un ensemble de variables qui définissent la portée géographique de leurs activités et de leurs liens. Dans la déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés, l'ARC pose plusieurs questions directes et indirectes liées à l'orientation locale, nationale ou internationale des activités de l'organisme de bienfaisance.

Certains organismes de bienfaisance sont régis centralement et sont subordonnés à un autre organisme de bienfaisance principal. L'organisme de bienfaisance subordonné est régi par les documents constitutifs de l'organisme de bienfaisance principal (c.-à-d. que l'organisme de bienfaisance subordonné n'a pas de documents constitutifs établissant son existence indépendante). Dans l'ensemble, seule une faible proportion des organismes de bienfaisance enregistrés n'ont pas leurs propres documents constitutifs (tableau 5). Toutefois, comparativement aux organismes de bienfaisance urbains, un contingent légèrement plus important d'organismes ruraux (9,5 %) n'ont pas de documents constitutifs établissant leur existence indépendante et sont une division interne d'un autre organisme de bienfaisance.

Tableau 5 Répartition des organismes de bienfaisance qui sont des divisions internes d'autres organismes de bienfaisance, 2004

Type de région	Régis localement		Régis centralement		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Grand centre urbain	52 051	93,8	3 427	6,2	55 478	100,0
Région rurale et petite ville	20 168	90,5	2 112	9,5	22 280	100,0
Toutes les régions	72 219	92,9	5 539	7,1	77 758	100,0

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

De nombreux organismes de bienfaisance sont liés à un organisme provincial, national ou international et sont régis par ce dernier. Les données semblent faire état d'un degré d'indépendance légèrement moindre pour les organismes de bienfaisance ruraux comparativement à ceux en milieu urbain. Le tableau 6 indique que, bien que l'écart ne soit pas important, les organismes de bienfaisance ruraux sont légèrement plus susceptibles d'être liés à un organisme provincial, national ou international. Environ 19 % des organismes de bienfaisance urbains se sont dits liés à un organisme dont la zone d'activités dépasse le milieu local. Pour les organismes de bienfaisance ruraux, cette proportion est légèrement supérieure (à peu près 22 %).

Tableau 6 Répartition des organismes de bienfaisance ayant des liens provinciaux, nationaux ou internationaux, 2004

Type de région	Liens locaux		Liés à des organismes provinciaux, nationaux ou internationaux		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Grand centre urbain	45 013	81,1	10 465	18,9	55 478	100,0
Région rurale et petite ville	17 327	77,8	4 953	22,2	22 280	100,0
Toutes les régions	62 340	80,2	15 418	19,8	77 758	100,0

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

La plupart des organismes de bienfaisance ont réalisé leurs programmes à l'échelon local, plutôt qu'à la grandeur de la province ou du territoire ou plutôt que dans plus d'une province ou d'un territoire. Les données semblent indiquer que les organismes de bienfaisance ruraux sont légèrement plus portés que ceux en région urbaine à axer leurs programmes sur le milieu local. Le tableau 7 montre qu'une plus grande proportion des programmes de bienfaisance menés au Canada (66,5 %) se limitaient à une seule région rurale, ville ou région métropolitaine. La concentration locale des programmes réalisés au Canada était légèrement supérieure parmi les organismes de bienfaisance ruraux, dont 75 % se concentraient sur une seule région géographique. Les organismes de bienfaisance ruraux étaient quelque peu moins actifs à l'échelon provincial ou territorial, comme en témoigne le fait que seulement 10 % d'entre eux offraient des programmes à ce niveau comparativement à 15,6 % des organismes de bienfaisance urbains. Une faible proportion des organismes de bienfaisance menaient leurs programmes

canadiens au-delà des frontières provinciales ou territoriales, soit près de 5 % des organismes ruraux et à peu près 10 % des organismes urbains. Ces résultats sont conformes aux constatations découlant d'études préalables. Par exemple, Statistique Canada (2004) a indiqué que la principale région géographique desservie par un organisme était à 63,7 % le quartier, la ville et/ou la municipalité rurale. Enfin, certains organismes de bienfaisance réalisent des programmes directement ou indirectement à l'extérieur du Canada. Le tableau 7 montre que les organismes de bienfaisance ruraux privilégient des programmes canadiens plutôt qu'internationaux légèrement plus que ne le font les organismes en milieu urbain. À peine plus de 15 % de tous les organismes de bienfaisance menaient des programmes à l'extérieur du Canada : alors que seulement 13,8 % des organismes de bienfaisance ruraux avaient des programmes internationaux, la proportion correspondante était de 15,7 % chez les organismes de bienfaisance urbains.

Tableau 7 Nombre d'organismes de bienfaisance selon la portée géographique de leurs programmes de bienfaisance, 2004

Type de région	Une seule région rurale, ville ou région métropolitaine		Ensemble d'une province ou d'un territoire		Plus d'une province ou d'un territoire		À l'extérieur du Canada	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Grand centre urbain	35 018	63,1	8 663	15,6	5 620	10,1	8 736	15,7
Région rurale et petite ville	16 709	75,0	2 218	10,0	1 038	4,7	3 065	13,8
Toutes les régions	51 727	66,5	10 881	14,0	6 658	8,6	11 801	15,2

Nota : Comme il existe des organismes de bienfaisance qui réalisent des programmes au Canada ainsi qu'à l'extérieur du Canada, la somme des pourcentages est supérieure à 100.

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

Nous nous tournons de nouveau vers certains indicateurs financiers pour examiner les liens entre l'emplacement et différents ordres de gouvernement (tableau 8) et la portée géographique des dépenses (tableau 9). Les indicateurs financiers sont examinés de façon plus détaillée dans les sections suivantes. Le tableau 8 montre la contribution des divers ordres de gouvernement aux revenus des organismes de bienfaisance. Si nous examinons la proportion du financement provenant de différents ordres de gouvernement, les organismes de bienfaisance ruraux sont semblables à ceux en milieu urbain. Nous serions donc portés à croire que, du point de vue de l'importance relative des liens gouvernementaux, mesurée par le degré de financement provenant de sources publiques, les organismes de bienfaisance ruraux ont un profil semblable à celui des organismes de bienfaisance urbains. Toutefois, comme il en est question dans les sections suivantes, il existe certaines différences entre les régions rurales et les régions urbaines quant à la source de financement dans son ensemble.

Tant les organismes de bienfaisance ruraux que ceux en milieu urbain ont obtenu environ 4 % de leurs revenus de 2004 du gouvernement fédéral (tableau 8). Quant aux revenus provenant de gouvernements provinciaux, ils étaient élevés en chiffres absolus, mais la part des revenus totaux de 2004 qu'ils représentaient était semblable en régions rurale et urbaine : 58,4 % pour les organismes de bienfaisance urbains et près de 57 % pour les organismes de bienfaisance ruraux.

De même, les revenus de sources municipales constituaient des proportions presque égales des revenus totaux des organismes de bienfaisance ruraux (5,6 %) et urbains (5,5 %).

Tableau 8 Contribution aux revenus selon l'ordre de gouvernement, 2004

Type de région	Fédéral		Provincial/Territorial		Municipal		Tous les ordres de gouvernement	
	millions de \$	% du financement total	millions de \$	% du financement total	millions de \$	% du financement total	millions de \$	% du financement total
Grand centre urbain	4 913	4,1	73 809	58,4	6 916	5,5	85 639	67,7
Région rurale et petite ville	412	3,9	5 759	56,9	562	5,6	6 733	66,5
Toutes les régions	5 326	3,9	79 569	58,3	7 478	5,5	92 373	67,7

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

Un dernier indicateur permettant d'évaluer le degré de « proximité » ou d'« internationalisation » des activités d'un organisme de bienfaisance est la répartition géographique des dépenses. La question posée par l'ARC est la suivante : « Quel est le montant total des dépenses engagées pour des programmes à l'étranger au cours de l'exercice, sauf pour les dons à des donateurs reconnus? » Le tableau 9 montre les dépenses des organismes de bienfaisance qui ont dit avoir engagé des dépenses de programme à l'extérieur du Canada. Les données révèlent que les organismes de bienfaisance ruraux mettaient un accent légèrement plus prononcé sur les activités locales que ne le faisaient ceux en milieu urbain et qu'ils ont engagé 0,5 % de leurs dépenses totales à l'étranger. Les organismes de bienfaisance urbains exerçaient légèrement plus d'activités au-delà de la frontière du Canada, et ces dernières représentaient à peu près 1,5 % de leurs dépenses totales. En outre, seulement 3,1 % des organismes de bienfaisance ruraux avaient des dépenses internationales, alors que la proportion correspondante était de 6,4 % chez les organismes de bienfaisance urbains.

Lorsqu'elles sont examinées selon les différentes catégories de ZIM, les dépenses à l'extérieur du Canada varient nettement tant en chiffres absolus qu'en proportion des dépenses totales. Parmi les organismes de bienfaisance ayant engagé des dépenses à l'extérieur du Canada, celles qui se trouvaient dans les RMR affichaient la plus forte proportion de dépenses de programme internationales, soit 1,7 % de leurs dépenses totales ou 1,8 milliard de dollars. Les organismes de bienfaisance situés dans les zones d'influence métropolitaine faible ont affecté plus de 19,8 millions de dollars à des programmes internationaux, mais ce montant ne représentait que 0,4 % de leurs dépenses totales. Parmi les différents types de ZIM, ce sont les organismes de bienfaisance des zones d'influence métropolitaine forte qui ont consacré la plus grande proportion de leurs dépenses totales à des programmes réalisés à l'extérieur du Canada (1,1 %). Quant aux organismes de bienfaisance situés dans les AR, ils ont affecté environ 0,2 % de leurs dépenses totales à des programmes internationaux, ce qui est étonnant si l'on considère leurs dépenses totales comparativement à celles des différentes catégories de ZIM.

Tableau 9 Dépenses engagées à l'extérieur du Canada selon le type de région, 2004

Type de région	Dépenses	Organismes de bienfaisance ayant des dépenses			
	totales	Dépenses internationales		internationales	
	millions de \$	millions de \$	%	nombre	%
Grand centre urbain	122 695,9	1 803,1	1,5	3 541	6,4
RMR	103 074,3	1 765,0	1,7	3 062	7,1
AR	19 621,6	38,1	0,2	479	3,8
Région rurale et petite ville	9 819,8	45,3	0,5	693	3,1
ZIM forte	1 472,4	16,0	1,1	161	3,9
ZIM modérée	3 371,5	9,0	0,3	218	2,8
ZIM faible	4 627,2	19,8	0,4	234	2,7
ZIM nulle	203,5	0,5	0,2	26	1,8
RRPV des territoires	145,2	0,0	0,0	0	0,0
Toutes les régions	132 515,7	1 848,4	1,4	4 234	5,4

Nota : ZIM = zone d'influence métropolitaine; RMR = région métropolitaine de recensement; GCU = grand centre urbain; RRPV = région rurale et petite ville; AR = agglomération de recensement.

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

6 Emploi et employés

Bienfaisance et bénévolat sont des termes qui reviennent dans la plupart des analyses et des études axées sur les entreprises sociales. On a souvent l'impression que les organismes de bienfaisance, à titre d'exemple d'entreprise sociale, font uniquement appel à des bénévoles et n'ont pas de personnel à temps partiel ou à plein temps. Toutefois, parmi les entreprises sociales se trouvent de grandes institutions dotées d'un budget de plusieurs millions de dollars qui exigent l'engagement à plein temps d'un certain nombre, parfois de milliers, de professionnels tels que des médecins, des infirmières, des enseignants, des collecteurs de fonds et des administrateurs. Néanmoins, beaucoup d'organismes de bienfaisance ont uniquement recours à des bénévoles pour l'administration de leurs affaires. Il existe également entre ces deux extrêmes de nombreuses variations où des organismes de bienfaisance dépendent tant du personnel rémunéré que des bénévoles.

Une autre idée communément associée au mode de vie rural veut que les résidents ruraux soient plus susceptibles de faire du bénévolat que ne le sont leurs homologues urbains. Reed et Selbee (2000) se sont appuyés sur des données de 1987 et de 1997 pour corroborer cette idée. Leurs constatations indiquent que l'aide organisée et non organisée est inversement liée à la taille de la collectivité. En d'autres termes, à mesure que la collectivité grossit et s'urbanise, le niveau d'aide diminue. Dans quelle mesure ces constats correspondent-ils aux données des déclarations de renseignements que les organismes de bienfaisance enregistrés produisent auprès de l'ARC?

Tableau 10 Répartition des employés selon le type de région, 2004

Type de région	Employés permanents à plein temps rémunérés		Employés travaillant à temps partiel ou une partie de l'année	
	nombre	%	nombre	%
Grand centre urbain	1 054 075	89,5	1 020 677	88,0
RMR	868 166	73,7	839 261	72,4
AR	185 909	15,8	181 416	15,6
Région rurale et petite ville	123 278	10,5	139 080	12,0
ZIM forte	13 064	1,1	13 240	1,1
ZIM modérée	38 821	3,3	67 087	5,8
ZIM faible	67 881	5,8	55 118	4,8
ZIM nulle	2 326	0,2	2 566	0,2
RRPVdes territoires	1 186	0,1	1 069	0,1
Toutes les régions	1 177 353	100,0	1 159 757	100,0

Nota : ZIM = zone d'influence métropolitaine; RMR = région métropolitaine de recensement; GCU = grand centre urbain; RRPV = région rurale et petite ville; AR = agglomération de recensement.

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

Le tableau 10 indique le nombre et la répartition des employés permanents à plein temps et des employés travaillant à temps partiel ou une partie de l'année dans les organismes de bienfaisance enregistrés en 2004. Les organismes de bienfaisance enregistrés comptaient quelque 1,2 million d'employés permanents à plein temps rémunérés. Les organismes de bienfaisance ruraux, qui représentaient environ 29 % de l'ensemble des organismes (tableau 1), n'avaient toutefois que 123 278 employés permanents à plein temps rémunérés, soit 10 % du total. Quant aux organismes de bienfaisance urbains, ils formaient 71 % de l'ensemble des organismes (tableau 1), mais comptaient plus d'un million d'employés permanents à plein temps rémunérés, soit 90 % du total. Ainsi, du point de vue du nombre d'employés permanents à plein temps rémunérés, les organismes de bienfaisance ruraux étaient de taille beaucoup plus restreinte puisqu'ils comptaient en moyenne 5,5 employés, comparativement à 19 employés en moyenne chez les organismes de bienfaisance urbains.

Les organismes de bienfaisance enregistrés font également appel à des employés travaillant à temps partiel ou une partie de l'année, dont le nombre est à peu près égal à celui des employés permanents à plein temps rémunérés, ce qui est plutôt étonnant (tableau 10). La répartition des employés travaillant à temps partiel ou une partie de l'année entre les régions rurales et les régions urbaines est semblable à la répartition des employés à plein temps. Parmi l'ensemble des employés travaillant à temps partiel ou une partie de l'année dans les organismes de bienfaisance, 12 % sont dans les régions rurales et 88 %, dans les centres urbains. La seule exception au ratio à peu près égal des employés permanents aux employés à temps partiel s'observe chez les organismes de bienfaisance établis dans les zones d'influence métropolitaine modérée. Ces organismes de bienfaisance ruraux ont davantage recours à des employés à temps partiel

comparativement aux organismes de bienfaisance des autres catégories de ZIM, comme en témoigne le fait que 62 % des employés y travaillent à temps partiel ou une partie de l'année (67 087 sur 105 908).

Le tableau 11 indique le nombre et la proportion d'organismes de bienfaisance ayant des employés permanents à plein temps rémunérés et des employés travaillant à temps partiel ou une partie de l'année. Il montre aussi le nombre et la proportion d'organismes de bienfaisance ayant dit ne pas avoir d'employés rémunérés, ce qui signifie que ces organismes de bienfaisance menaient leurs activités avec l'aide de bénévoles seulement. Il est intéressant de constater que le pourcentage d'organismes de bienfaisance sans employés rémunérés est semblable (soit d'environ 40 %) dans tous les types de régions.

Tableau 11 Organismes de bienfaisance disant avoir des employés ou non selon le type de région, 2004

Type de région	Disant avoir des employés rémunérés à plein temps		Disant avoir des employés rémunérés à temps partiel		Déclarant ne pas avoir d'employés rémunérés	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Grand centre urbain	27 074	48,8	23 772	42,8	23 379	42,1
RMR	20 765	48,4	17 986	41,9	18 484	43,0
AR	6 309	50,3	5 786	46,2	4 895	39,0
Région rurale et petite ville	9 523	42,7	9 131	41,0	9 353	42,0
ZIM forte	1 813	44,4	1 769	43,4	1 612	39,5
ZIM modérée	3 504	44,4	3 359	42,6	3 152	39,9
ZIM faible	3 667	42,0	3 462	39,6	3 838	43,9
ZIM nulle	478	32,8	494	33,9	711	48,8
RRPVdes territoires	61	54,5	47	42,0	40	35,7
Toutes les régions	36 597	47,1	32 903	42,3	32 732	42,1

Nota : La somme des proportions figurant dans les rangées ne correspond pas à 100 puisque certains organismes de bienfaisance ont aussi bien des employés à plein temps que des employés à temps partiel.

ZIM = zone d'influence métropolitaine; RMR = région métropolitaine de recensement; GCU = grand centre urbain; RRPV = région rurale et petite ville; AR = agglomération de recensement.

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

Dans l'ensemble, une proportion moins élevée d'organismes de bienfaisance ruraux (42,7 %) que d'organismes de bienfaisance urbains (48,8 %) avaient des employés à plein temps. En 2004, les organismes de bienfaisance établis dans les zones d'influence métropolitaine nulle affichaient la plus faible proportion d'employés à plein temps (32,8 %). Toutefois, en tant que groupe, les organismes de bienfaisance situés dans les RRPV des territoires avaient le plus recours aux employés à plein temps (54,5 %).

Les employés à temps partiel étaient également importants pour tous les organismes de bienfaisance, quel que soit leur emplacement. Toutefois, une proportion moindre des organismes

de bienfaisance ont dit utiliser des employés à temps partiel comparativement aux employés à plein temps. Bien qu'il n'y ait aucune indication du nombre réel d'heures de travail des employés à temps partiel, ce résultat cadre avec le nombre total légèrement inférieur d'employés à temps partiel (tableau 10), ce qui semble indiquer que, en moyenne, le recours à du personnel à temps partiel est légèrement moins important que le recours à du personnel à plein temps. La seule exception à cette règle s'observe chez les organismes de bienfaisance établis dans les zones d'influence métropolitaine nulle, dont 32,8 % avaient des employés à plein temps et 33,9 %, des employés à temps partiel. Par contraste, les AR affichaient la plus grande proportion d'organismes de bienfaisance qui disaient avoir des employés à temps partiel (46,2 %), comparativement à tous les autres types de régions. Toutefois, entre les régions rurales et les régions urbaines, il n'y a que de légères différences quant aux proportions d'organismes de bienfaisance disant avoir des employés à temps partiel.

Les données font état d'un nombre important d'organismes de bienfaisance qui ont déclaré ne pas avoir d'employés à plein temps ou à temps partiel, c'est-à-dire où des bénévoles étaient responsables de toute la conduite des affaires. Cette constatation a été corroborée par Statistique Canada (2004), selon lequel, « bien que les organismes de bienfaisance enregistrés ne représentent que 56 % des organismes, 71 % des bénévoles y œuvrent et il s'y fait 67 % des heures de bénévolat » (Statistique Canada, 2004, p. 33). D'après les données présentées à l'ARC, 48,8 % des organismes de bienfaisance établis dans les zones d'influence métropolitaine nulle n'avaient pas d'employés rémunérés, ce qui représente la plus forte proportion parmi tous les types de régions. À l'inverse, seulement 43 % des organismes de bienfaisance des RMR et 39 % de ceux des AR n'avaient pas d'employés rémunérés. Les RRPV des territoires affichaient la part la plus faible d'organismes de bienfaisance sans employés rémunérés. Malgré ces écarts dans les données, dans l'ensemble, le nombre d'organismes de bienfaisance disant ne pas avoir d'employés rémunérés était presque égal dans les régions rurales et les régions urbaines (42,0 % et 42,1 %).

Les organismes de bienfaisance, comme les autres sociétés publiques, sont dotés d'un conseil d'administration qui en gère l'orientation générale. En principe, les membres du conseil d'administration ne participent pas aux opérations courantes, un rôle qui peut être confié à un gestionnaire des opérations, par exemple. Toutefois, les rôles et les responsabilités ne sont pas toujours clairement définis et, même quand ils le sont, les secteurs de responsabilité peuvent être brouillés par des personnes motivées et/ou par nécessité afin que l'organisme continue de fonctionner. Existe-t-il des différences notables entre les régions rurales et les régions urbaines quant au nombre d'administrateurs et de fiduciaires, à la rémunération de ces personnes et à la façon dont ces variables sont liées à d'autres caractéristiques de l'effectif?

En 2004, les près de 78 000 organismes de bienfaisance enregistrés ont dit avoir au total 554 324 administrateurs ou fiduciaires au sein de leurs conseils, soit une moyenne d'environ sept par organisme. Les titres donnés à ces postes sont variés : certains sont des titres de poste traditionnels comme administrateur, président, vice-président, fiduciaire et secrétaire, tandis que d'autres sont propres à un type d'institution comme recteur, directeur, diacre, membre du conseil de fabrique, pasteur, ancien, surveillant-président, etc. Dans certains cas, le particulier assume plus d'un rôle : par exemple, il peut être à la fois membre du conseil et pasteur.

Le tableau 12 indique le nombre d'administrateurs ou de fiduciaires et la proportion des organismes de bienfaisance qui versent une rémunération à ces personnes. Les données révèlent que, plus la région est urbanisée, plus le conseil d'administration des organismes de bienfaisance tend à être grand : en effet, le nombre moyen d'administrateurs ou de fiduciaires passe de 3,4 dans les zones d'influence métropolitaine nulle à environ 7,4 dans les RMR et les AR. Toutefois, l'écart est moins frappant entre la moyenne pour les organismes de bienfaisance des collectivités rurales (6,9 administrateurs) et la moyenne pour les organismes de bienfaisance des collectivités urbaines (7,4 administrateurs).

Les organismes de bienfaisance qui ont du personnel à plein temps et/ou à temps partiel sont beaucoup plus susceptibles de rémunérer leurs administrateurs et fiduciaires (tableau 12). L'ARC a pour principe que les administrateurs et les fiduciaires peuvent être rémunérés pour les services qu'ils rendent au nom de leur organisme de bienfaisance dans la mesure où les paiements sont raisonnables dans les circonstances et qu'ils ne sont pas simplement rattachés au titre d'administrateur ou de fiduciaire. Environ 8 % des organismes de bienfaisance rémunèrent leurs administrateurs et fiduciaires. Toutefois, lorsqu'on examine les organismes de bienfaisance ayant du personnel à plein temps ou à temps partiel, cette proportion passe à 12 % dans les zones d'influence métropolitaine forte et à 24 % dans les RRPV des territoires. Par contraste, chez les organismes de bienfaisance dépourvus de personnel à plein temps ou à temps partiel, en général seulement 2 % rémunéraient leurs administrateurs ou fiduciaires dans toutes les catégories de régions. Les seuls écarts marqués par rapport aux moyennes pour les organismes de bienfaisance ruraux et les organismes de bienfaisance urbains s'observent dans les zones d'influence métropolitaine nulle et les RRPV des territoires. En effet, les organismes de bienfaisance établis dans les zones d'influence métropolitaine nulle avaient en moyenne moins d'administrateurs ou de fiduciaires, tandis qu'une proportion beaucoup plus élevée d'organismes de bienfaisance établis dans les RRPV des territoires rémunéraient leur conseil d'administration.

Tableau 12 Administrateurs et/ou fiduciaires selon le type de région, 2004

Type de région	Nombre total moyen d'administrateurs ou de fiduciaires par organisme	Organismes de bienfaisance rémunérant leurs administrateurs ou fiduciaires		
		Tous les organismes de bienfaisance enregistrés	Ayant du personnel à plein temps ou à temps partiel	Pas de personnel à plein temps ni à temps partiel
		nombre	%	
Grand centre urbain	7,4	7,6	11,5	2,3
RMR	7,4	7,6	12,6	2,3
AR	7,4	7,6	11,0	2,3
Région rurale et petite ville	6,9	7,3	11,0	2,2
ZIM forte	7,0	7,8	11,6	1,9
ZIM modérée	7,0	7,3	10,5	2,4
ZIM faible	6,8	7,3	11,4	2,0
ZIM nulle	3,4	5,6	8,4	3,5
RRPV des territoires	6,4	17,0	23,6	5,0
Toutes les régions	7,1	7,5	11,3	2,2

Nota : ZIM = zone d'influence métropolitaine; RMR = région métropolitaine de recensement; GCU = grand centre urbain; RRPV = région rurale et petite ville; AR = agglomération de recensement.

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

Le tableau 13 indique le nombre d'administrateurs ou de fiduciaires et la proportion des organismes de bienfaisance qui rémunéraient leurs administrateurs ou leurs fiduciaires, selon le type de région. En 2004, environ 40 958 des 554 324 administrateurs ou fiduciaires (7,4 %) étaient associés à des organismes de bienfaisance qui rémunéraient leurs administrateurs ou fiduciaires⁹. Cela signifie que la vaste majorité des administrateurs ou fiduciaires n'étaient pas rémunérés. Au total, 513 366 personnes ont travaillé bénévolement comme administrateurs ou fiduciaires d'un organisme de bienfaisance, soit 373 363 au sein d'organismes de bienfaisance urbains et 140 003 au sein d'organismes de bienfaisance ruraux. Autrement dit, 1,7 % de la population canadienne a travaillé bénévolement comme administrateur ou fiduciaire d'un organisme de bienfaisance enregistré, ce qui correspond toutefois à 1,6 % de la population urbaine et à 2,3 % de la population rurale.

9. En raison du libellé de la question de la Déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés sur la rémunération des administrateurs ou des fiduciaires, on peut seulement établir avec certitude si l'organisme de bienfaisance a rémunéré au moins une de ces personnes.

Tableau 13 Répartition des organismes de bienfaisance rémunérant leurs administrateurs et/ou fiduciaires selon le type de région, 2004

Type de région	Nombre total d'administrateurs ou de fiduciaires		Rémunérés		Non rémunérés	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Grand centre urbain	403 367	72,8	30 004	73,3	373 363	72,7
RMR	311 651	56,2	23 228	56,7	288 423	56,2
AR	91 716	16,5	6 776	16,5	84 940	16,5
Région rurale et petite ville	150 957	27,2	10 954	26,7	140 003	27,3
ZIM forte	28 338	5,1	2 174	5,3	26 164	5,1
ZIM modérée	54 296	9,8	3 687	9,0	50 609	9,9
ZIM faible	58 444	10,5	4 463	10,9	53 981	10,5
ZIM nulle	9 168	1,7	519	1,3	8 649	1,7
RRPV des territoires	711	0,1	111	0,3	600	0,1
Toutes les régions	554 324	100,0	40 958	100,0	513 366	100,0

Nota : En raison du libellé de la question de la Déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés sur la rémunération des administrateurs ou des fiduciaires, on peut seulement établir avec certitude si l'organisme de bienfaisance a rémunéré au moins une de ces personnes.

ZIM = zone d'influence métropolitaine; RMR = région métropolitaine de recensement; GCU = grand centre urbain; RRPV = région rurale et petite ville; AR = agglomération de recensement.

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

7 Finances et financement

Nous avons déjà fait mention de certains indicateurs financiers dans les sections précédentes. Dans la présente section, nous étendons cette analyse en fournissant de plus amples détails sur l'actif, le passif, les sources de revenus et les dépenses. Les organismes de bienfaisance déclarent un vaste éventail de données financières, qui apportent un éclairage important sur leur situation et leurs activités financières dans les différentes catégories de régions rurales et urbaines. Comme nous l'avons indiqué précédemment, les organismes de bienfaisance urbains constituent légèrement plus de 71 % du nombre total d'organismes (tableau 1). Par conséquent, une analyse des données financières absolues des organismes ruraux et des organismes urbains ne produirait pas de résultats comparables. Dans la présente section, nous utilisons des moyennes à des fins de normalisation pour tenir compte de l'important écart observé dans le nombre d'organismes présents dans les divers types de régions.

Le tableau 14 indique l'actif total moyen, le passif total moyen, les revenus totaux moyens et les dépenses totales moyennes des organismes de bienfaisance des différentes régions rurales et urbaines. En général, plus la région est urbanisée, plus toutes ces mesures tendent à augmenter. Toutefois, les organismes de bienfaisance des RRPV des territoires dérogent à cette tendance : leur actif total moyen et leur passif total moyen sont légèrement supérieurs à la moyenne pour les organismes de bienfaisance ruraux. De même, leurs revenus totaux moyens et leurs dépenses

totales moyennes dépassent de loin la moyenne pour les organismes de bienfaisance ruraux et sont plus proches du niveau observé chez les organismes de bienfaisance des AR.

Tableau 14 Principaux indicateurs financiers des organismes de bienfaisance enregistrés selon le type de région, 2004

Type de région	Actif total moyen	Passif total moyen	Revenus totaux moyens	Dépenses totales moyennes
en milliers de \$				
Grand centre urbain	2 825	1 496	2 279	2 212
RMR	3 117	1 632	2 481	2 400
AR	1 824	1 032	1 588	1 565
Région rurale et petite ville	633	247	454	441
ZIM forte	529	186	364	361
ZIM modérée	593	235	443	427
ZIM faible	773	310	546	530
ZIM nulle	296	98	151	140
RRPV des territoires	763	283	1 353	1 297
Toutes les régions	2 197	1 138	1 756	1 704

Nota : ZIM = zone d'influence métropolitaine; RMR = région métropolitaine de recensement; GCU = grand centre urbain; RRPV = région rurale et petite ville; AR = agglomération de recensement.

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

Si nous prenons l'actif comme mesure, les organismes de bienfaisance urbains sont beaucoup plus grands ou œuvrent sur une plus grande échelle comparativement à ceux en milieu rural, comme en témoigne le fait que l'actif total moyen de ces premiers est près de cinq fois supérieur à celui de ces derniers. Lorsque les données sont examinées par type d'organisme de bienfaisance, les universités et les hôpitaux arrivent en tête de liste au chapitre de la valeur de leur actif. Si l'on considère que les plus grands de ces établissements se situent normalement dans des centres urbains, les résultats présentés au tableau 14 ne sont guère étonnants et ils contribuent à expliquer le contraste observé dans le nombre d'organismes de bienfaisance par habitant entre les différents types de régions. Par exemple, on peut s'attendre à ce que chaque petite collectivité rurale ait une ou plus d'une église ayant une petite congrégation et, par conséquent, un plus grand nombre d'églises par habitant. À l'autre extrémité, on peut supposer que les grands centres urbains ont de plus grandes congrégations, d'où le nombre moins élevé d'églises par habitant.

Les données sur le passif révèlent une tendance semblable à celle de l'actif dans les différentes régions géographiques : les organismes de bienfaisance des collectivités urbaines affichent un niveau de dette beaucoup plus élevé que celui des organismes de bienfaisance des collectivités rurales (tableau 14). Toutefois, le ratio de l'actif au passif semble plus favorable chez les organismes de bienfaisance ruraux : l'actif moyen de ces derniers est 2,5 fois supérieur à leur passif, alors que l'actif moyen des organismes de bienfaisance urbains est seulement 1,9 fois supérieur à leur passif.

Comme nous l'observons pour l'actif et le passif, il y a un écart marqué entre les régions rurales et les régions urbaines au chapitre des revenus totaux moyens et des dépenses totales moyennes (tableau 14). Malgré certaines variations régionales, les organismes de bienfaisance des régions rurales ont des niveaux moyens de revenus et de dépenses bien inférieurs à ceux des organismes en région urbaine. Font toutefois exception à cette règle les organismes de bienfaisance des RRPV des territoires, dont les revenus totaux moyens et les dépenses totales moyennes ressemblent plus à ceux des organismes de bienfaisance des AR qu'à ceux des organismes de bienfaisance des collectivités rurales. Enfin, il convient de souligner que les revenus totaux moyens dépassent les dépenses totales moyennes dans chaque catégorie régionale.

Le tableau 15 indique la proportion des organismes de bienfaisance par catégorie d'actif dans les différentes régions rurales et urbaines. Pour chaque type de région à l'exception des zones d'influence métropolitaine nulle, un actif total de 100 000 \$ divise le nombre d'organismes de bienfaisance environ en deux moitiés. En 2004, à peu près 52 % des organismes de bienfaisance canadiens avaient un actif total de moins de 100 000 \$, tandis que les autres (48 %) avaient un actif de 100 000 \$ ou plus. Les RMR comptaient la plus grande proportion d'organismes de bienfaisance (19,2 %) ayant un actif total égal ou supérieur à un million de dollars. Par contraste, c'est dans cette catégorie d'actif (un million de dollars ou plus) que figure la plus faible proportion d'organismes de bienfaisance ruraux dans chaque type de ZIM, et c'est dans les zones d'influence métropolitaine nulle que cette proportion est la plus basse (3,6 %) (tableau 15). Dans les zones d'influence métropolitaine modérée, faible ou nulle, la plus forte proportion d'organismes de bienfaisance appartenaient à la catégorie d'actif allant de 25 000 \$ à 99 999 \$. La catégorie d'actif allant de 250 000 \$ à 999 999 \$ comportait une part relativement plus élevée d'organismes de bienfaisance dans les RRPV des territoires, dans les AR et dans les zones d'influence métropolitaine forte.

Le tableau 16 indique le nombre d'organismes de bienfaisance selon le passif total dans les différentes régions rurales et urbaines. Les données révèlent que, en 2004, la plupart des organismes de bienfaisance avaient très peu de passif. En particulier, 70,8 % des organismes de bienfaisance ruraux avaient un passif total inférieur à 5 000 \$, tandis que 56,4 % n'avaient pas de passif. Les organismes de bienfaisance urbains avaient en moyenne un passif plus élevé, comme en témoigne le fait qu'ils étaient proportionnellement moins nombreux dans les deux catégories susmentionnées : 53,3 % avaient un passif inférieur à 5 000 \$ et 37,4 % n'avaient pas de passif.

Tableau 15 Répartition des organismes de bienfaisance selon l'actif total dans chaque type de région, 2004

Type de région	Moins de 5 000 \$	De 5 000 \$ à 24 999 \$	De 25 000 \$ à 99 999 \$	De 100 000 \$ à 249 999 \$	De 250 000 \$ à 999 999 \$	1 million de \$ ou plus	Total
	répartition en %						
Grand centre urbain	15,4	15,5	18,5	13,0	19,3	18,3	100,0
RMR	15,7	15,5	18,3	12,7	18,8	19,2	100,0
AR	14,6	15,9	19,5	14,1	21,0	15,0	100,0
Région rurale et petite ville	15,5	18,8	21,6	16,0	19,4	8,7	100,0
ZIM forte	15,5	18,3	20,2	15,0	21,4	9,6	100,0
ZIM modérée	16,3	18,0	21,4	16,2	19,5	8,7	100,0
ZIM faible	14,4	18,9	22,0	16,3	19,1	9,2	100,0
ZIM nulle	17,3	23,9	24,6	16,5	14,2	3,6	100,0
RRPV des territoires	13,4	16,1	20,5	15,2	23,2	11,6	100,0
Toutes les régions	15,4	16,4	19,4	13,9	19,3	15,6	100,0

Nota : ZIM = zone d'influence métropolitaine; RMR = région métropolitaine de recensement; GCU = grand centre urbain; RRPV = région rurale et petite ville; AR = agglomération de recensement.

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

Tableau 16 Répartition des organismes de bienfaisance selon le passif total et le type de région, 2004

Type de région	Pas de passif	De 1 \$ à 4 999 \$	De 5 000 \$ à 24 999 \$	De 25 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ ou plus	Total
	répartition en %					
Grand centre urbain	37,4	15,9	12,9	12,4	21,5	100,0
RMR	36,1	15,9	13,0	12,5	22,4	100,0
AR	41,5	15,7	12,5	11,7	18,6	100,0
Région rurale et petite ville	56,4	14,4	10,1	8,8	10,3	100,0
ZIM forte	54,6	15,0	10,3	9,0	11,1	100,0
ZIM modérée	55,9	14,2	10,5	9,0	10,4	100,0
ZIM faible	55,4	14,9	9,9	9,0	10,8	100,0
ZIM nulle	71,1	11,0	8,8	4,9	4,0	100,0
RRPV des territoires	43,8	17,0	7,1	14,3	17,9	100,0
Toutes les régions	42,7	15,4	12,1	11,3	18,4	100,0

Nota : ZIM = zone d'influence métropolitaine; RMR = région métropolitaine de recensement; GCU = grand centre urbain; RRPV = région rurale et petite ville; AR = agglomération de recensement.

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

Les organismes de bienfaisance enregistrés ont réalisé des revenus totaux légèrement supérieurs à 136,5 milliards de dollars en 2004. Là-dessus, les organismes de bienfaisance ruraux en ont produit 7,4 % ou 10,0 milliards de dollars. Les gouvernements provinciaux et territoriaux étaient la source de la plus grande partie de ces revenus totaux, soit 56,9 % de ceux des organismes de bienfaisance ruraux et 58,4 % de ceux des organismes de bienfaisance urbains (tableau 8). Le financement provenant des trois ordres de gouvernement (fédéral, provincial/territorial et municipal) représentait quelque 65 % des revenus totaux amassés en 2004 par l'ensemble des organismes de bienfaisance ruraux et urbains (tableau 17).

Comme les organismes de bienfaisance enregistrés se livrent à toutes sortes d'activités, il faut s'attendre à ce que les sources et l'importance de leur financement varient. Les organismes de bienfaisance voués à l'éducation et aux soins de santé dominent tant du point de vue des revenus totaux qu'au chapitre des revenus provenant du gouvernement. En 2004, les organismes de bienfaisance ruraux œuvrant dans le domaine de la santé ont reçu 38,9 % du financement public accordé aux organismes de bienfaisance ruraux (2,6 milliards de dollars), tandis que les organismes de bienfaisance voués à l'éducation en ont reçu 45,2 % (2,9 milliards de dollars). Ensemble, cela représentait 84,1 % du financement public total destiné aux organismes de bienfaisance ruraux. Le reste du financement public versé aux organismes de bienfaisance ruraux (15,9 % ou 1,0 milliard de dollars) était réparti parmi tous les autres organismes de bienfaisance ruraux. Les fonds publics destinés aux organismes de bienfaisance urbains présentent un profil semblable.

Pour ce qui est des divers types d'organismes de bienfaisance ruraux, ceux qui se livrent à des activités religieuses se distinguent le plus des organismes urbains de même type. Par exemple, les organismes de bienfaisance religieux œuvrant au Canada rural ont reçu 78,1 % des dons totaux que les Canadiens ont faits à des organismes de bienfaisance ruraux et pour lesquels un reçu aux fins de l'impôt a été délivré. Les organismes de même type en milieu urbain n'ont récolté que 34,8 % des dons totaux qui ont été versés à des organismes de bienfaisance urbains et pour lesquels un reçu aux fins de l'impôt a été délivré. La principale source de revenus des organismes de bienfaisance religieux au Canada rural était les dons pour lesquels un reçu aux fins de l'impôt a été délivré, qui représentaient 70 % de leurs revenus totaux. Venaient ensuite les dons provenant d'autres organismes de bienfaisance enregistrés (4 %), les autres dons (6 %) et le financement public (2 %) ¹⁰. Les organismes de bienfaisance religieux urbains ont tiré seulement 48 % de leurs revenus des dons pour lesquels ils ont délivré un reçu aux fins de l'impôt et ils dépendaient davantage des dons reçus d'autres organismes de bienfaisance enregistrés ¹¹. Ces résultats laissent entendre, d'une part, que les organismes de bienfaisance religieux ruraux n'ont pas de liens aussi étroits avec des fondations et d'autres organismes cadres qui amassent des fonds pour d'autres organismes de bienfaisance enregistrés et, d'autre part, qu'ils sont plus

10. Les catégories que pouvaient utiliser les organismes de bienfaisance pour déclarer leurs sources de revenus sont le total des dons pour lesquels l'organisme a délivré un reçu aux fins de l'impôt, le total des dons reçus d'autres organismes de bienfaisance enregistrés, le total des autres dons, les revenus provenant du gouvernement fédéral, les revenus provenant de gouvernements provinciaux ou territoriaux, les revenus provenant d'administrations municipales ou régionales, les revenus d'intérêts et de placements, le produit de la disposition de biens, les revenus de location (terrains et immeubles), les cotisations de membres et droits d'adhésion (pour lesquels l'organisme n'a pas délivré de reçus aux fins de l'impôt), le total des revenus tirés des activités de financement, le total des revenus tirés de la vente de produits et de services (à l'exception des revenus de sources gouvernementales), les autres revenus.

11. Ces chiffres ne sont présentés dans aucun tableau du présent document.

autonomes en matière de production de revenus ou qu'ils dépendent davantage de leurs membres à des fins de financement.

Le tableau 17 indique la proportion des revenus de diverses sources que reçoivent les organismes de bienfaisance enregistrés des différentes régions rurales et urbaines¹². En 2004, les organismes de bienfaisance des régions rurales et urbaines dépendaient dans une large mesure des revenus de sources publiques de financement. L'exemple le plus extrême est celui des organismes de bienfaisance des RRPV des territoires, dont 82 % des revenus totaux provenaient de sources publiques. À l'autre extrémité, les organismes de bienfaisance établis dans les zones d'influence métropolitaine forte recevaient environ 50 % de leurs revenus totaux de sources publiques.

Tableau 17 Répartition des revenus selon le type de région, 2004

Type de région	Dons et activités de financement ¹	Financement public ²	Autres sources ³	Total
Grand centre urbain	12,9	65,5	21,6	100,0
RMR	13,9	63,7	22,4	100,0
AR	7,4	75,0	17,7	100,0
Région rurale et petite ville	15,8	65,1	19,1	100,0
ZIM forte	28,7	50,2	21,1	100,0
ZIM modérée	12,8	66,7	20,5	100,0
ZIM faible	14,0	68,3	17,7	100,0
ZIM nulle	26,2	56,8	17,0	100,0
RRPV des territoires	3,0	82,0	15,0	100,0
Toutes les régions	13,1	65,5	21,4	100,0

1. Comprend les dons pour lesquels un reçu aux fins de l'impôt a été délivré, les dons provenant d'autres organismes de bienfaisance enregistrés, le total des autres dons, et le total des revenus tirés des activités de financement.

2. Comprend les revenus provenant du gouvernement fédéral, les revenus provenant de gouvernements provinciaux ou territoriaux, les revenus provenant d'administrations municipales ou régionales.

3. Comprend les revenus d'intérêts et de placements, le produit de la disposition de biens, les revenus de location (terrains et immeubles), les cotisations de membres et droits d'adhésion (pour lesquels l'organisme n'a pas délivré de reçus aux fins de l'impôt), le total des revenus tirés de la vente de produits et de services (à l'exception des revenus de sources gouvernementales) et les autres revenus.

Nota : ZIM = zone d'influence métropolitaine; RMR = région métropolitaine de recensement; GCU = grand centre urbain; RRPV = région rurale et petite ville; AR = agglomération de recensement.

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

Les dons pour lesquels un reçu aux fins de l'impôt a été délivré et les dons d'autres sources, combinés aux activités de financement, étaient également à l'origine d'une part importante des revenus des organismes de bienfaisance¹³. En particulier, les organismes de bienfaisance établis

12. Pour obtenir la liste complète de toutes les catégories de revenus comptabilisés, voir la Déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés T3010A de l'ARC.

13. Les revenus tirés des dons et les revenus tirés des activités de financement constituent des sources de revenus distinctes dans la Déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés T3010A de l'ARC. Toutefois, ces deux sources sont souvent entrelacées dans la mise en œuvre même des campagnes de financement d'un organisme de bienfaisance, lesquelles donnent normalement lieu à des dons pour lesquels un reçu aux fins de l'impôt est délivré et à d'autres dons. Ce fait peut également expliquer pourquoi les revenus tirés des activités

dans les zones d'influence métropolitaine forte et les zones d'influence métropolitaine nulle dépendaient des dons et des activités de financement pour respectivement 28,7 % et 26,2 % de leurs revenus totaux (tableau 17). Par contraste, les organismes de bienfaisance des AR et des territoires n'ont tiré que 7,4 % et 3 %, respectivement, de leurs revenus totaux des dons et des activités de financement. La section 8 ci-après fournit des renseignements sur le pourcentage d'organismes de bienfaisance utilisant chaque méthode de financement.

Le tableau 18 indique la répartition du financement que chaque ordre de gouvernement accorde aux organismes de bienfaisance des différentes régions urbaines et rurales. Les organismes de bienfaisance établis dans les RMR ont reçu une importante part du financement public comparativement à ceux qui se trouvent dans les autres catégories de ZIM. Plus particulièrement, les organismes de bienfaisance des RMR ont bénéficié d'environ 84 % du financement fédéral (4,5 milliards de dollars), 75 % du financement provincial (59,3 milliards de dollars) et 80 % du financement municipal (6,0 milliards de dollars) que les organismes de bienfaisance se voient accorder. Par contraste, les organismes de bienfaisance des régions rurales et petites villes ont reçu en tout et partout environ 7 % du financement de chaque ordre de gouvernement, et chaque type de région rurale a vu ses organismes de bienfaisance recevoir moins de 4 % du financement total de tout ordre de gouvernement. Ce contraste s'explique essentiellement par le type d'organismes de bienfaisance situés dans les collectivités urbaines comparativement aux collectivités rurales, et par leur taille.

Tableau 18 Répartition des contributions versées aux organismes de bienfaisance par les différents ordres de gouvernement, 2004

Type de région	Fédéral	Provincial/Territorial	Municipal
	répartition en %		
Grand centre urbain	92,3	92,8	92,5
RMR	83,7	74,6	80,4
AR	8,5	18,1	12,1
Région rurale et petite ville	7,7	7,2	7,5
ZIM forte	0,7	0,8	1,0
ZIM modérée	3,7	2,5	3,2
ZIM faible	3,2	3,6	3,1
ZIM nulle	0,2	0,1	0,1
RRPV des territoires	0,1	0,2	0,2
Toutes les régions	100,0	100,0	100,0

Nota : ZIM = zone d'influence métropolitaine; RMR = région métropolitaine de recensement; GCU = grand centre urbain; RRPV = région rurale et petite ville; AR = agglomération de recensement.

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

de financement ne représentaient qu'une faible proportion des revenus totaux déclarés dans la déclaration T3010A. Dans les différentes régions rurales et urbaines, seuls les organismes de bienfaisance situés dans les zones d'influence métropolitaine forte et les zones d'influence métropolitaine nulle ont tiré légèrement plus de 1 % de leurs revenus totaux des activités de financement. Ainsi, à des fins d'analyse et étant donné la façon dont les renseignements sont déclarés dans la déclaration T3010A, il semble justifié de considérer les dons et les activités de financement comme une seule et même catégorie.

Les grandes universités, les grands hôpitaux et les autres grands établissements de santé du Canada sont surtout situés dans les RMR et les AR. Bon nombre de ces grands établissements sont constitués en tant qu'organismes de bienfaisance enregistrés. En 2004, les organismes de bienfaisance de ces trois catégories qui se trouvaient dans les RMR et les AR ont obtenu 80 % des contributions versées par les trois ordres de gouvernement à l'ensemble des organismes de bienfaisance enregistrés. Comme l'indique le tableau 17, le financement public représentait également une importante proportion des revenus totaux des organismes de bienfaisance ruraux. Toutefois, comme le montre le tableau 18, le montant des fonds publics destinés aux organismes de bienfaisance urbains était considérablement supérieur à ce que recevaient les organismes de bienfaisance établis dans les collectivités rurales.

Les organismes de bienfaisance enregistrés engagent beaucoup des mêmes types de dépenses que le font les autres entreprises, qu'elles soient du secteur de la fabrication ou du secteur des services. Par exemple, la rémunération, la formation, les intérêts et les frais bancaires, la publicité et la promotion sont toutes des dépenses assez communes chez un organisme. Parmi les dépenses propres aux organismes de bienfaisance et aux entreprises sociales qui ne sont pas communes à d'autres types d'organismes, on trouve les dépenses consacrées aux programmes de bienfaisance, à la formation des bénévoles et aux activités de financement, pour n'en nommer que quelques-unes. Outre leur utilité en matière de comptabilité, les données sur les dépenses des organismes de bienfaisance peuvent indiquer dans quelle mesure l'organisme (ou le groupe d'organismes) applique ses revenus à ses fins déclarées. Non seulement les organismes de bienfaisance réalisent des programmes de bienfaisance, mais ils versent aussi des dons à des causes caritatives. Dans certains cas, les organismes de bienfaisance appuient d'autres organismes de bienfaisance au moyen de dons, un poste de dépenses de la déclaration annuelle de renseignements appelé « Total des dons faits à des donateurs reconnus ».

Dans la présente section, nous nous intéressons en particulier à deux indicateurs. D'abord, nous examinons les dépenses liées aux programmes de bienfaisance et les dépenses en dons faits à des donateurs reconnus, par rapport aux dépenses totales. Deuxièmement, nous évaluons la source et la destination des dons faits à des donateurs reconnus, c'est-à-dire leur mouvement d'une catégorie géographique donnée à tout autre type de région.

Le tableau 19 indique la proportion des dépenses totales que représentent les dépenses consacrées aux programmes de bienfaisance et les dons faits à des donateurs reconnus, selon le type de région. En 2004, les organismes de bienfaisance établis dans les zones d'influence métropolitaine forte ont affecté près de 74 % de leurs dépenses à leurs programmes de bienfaisance, soit la proportion la plus élevée. Ils étaient suivis de près par les organismes de bienfaisance des AR, qui ont consacré 73 % de leurs dépenses à leurs programmes de bienfaisance. Par contraste, les organismes de bienfaisance des RRPV des territoires ont attribué légèrement plus de 50 % de leurs dépenses à leurs programmes de bienfaisance, soit la plus faible proportion parmi toutes les catégories de ZIM. Les dons faits à des donateurs reconnus constituent une autre catégorie de dépenses liées aux fins générales des organismes de bienfaisance. En 2004, les dons faits à des donateurs reconnus en proportion des dépenses totales variaient entre 1 % chez les organismes

de bienfaisance établis dans les RRPV des territoires et légèrement plus de 4 % parmi les organismes de bienfaisance se trouvant dans les zones d'influence métropolitaine faible¹⁴.

Le tableau 20 indique le mouvement des dons faits à des donataires reconnus, depuis un organisme de bienfaisance d'une catégorie géographique donnée à un autre organisme de bienfaisance d'un autre type de région¹⁵. Les organismes de bienfaisance avaient fortement tendance à choisir des donataires reconnus dans le même type de région que le leur, c'est-à-dire que la source et la destination des dons faits par des organismes de bienfaisance à des donataires reconnus appartenaient à la même catégorie régionale. Cette tendance est vraie dans les centres urbains, à savoir les RMR et les AR, ainsi que dans les zones d'influence métropolitaine forte et les RRPV des territoires. La plupart des dons faits par des organismes de bienfaisance des zones d'influence métropolitaine modérée, faible ou nulle étaient destinés à des donataires reconnus des RMR. Il est intéressant de constater que les dons faits par des organismes de bienfaisance à des donataires reconnus allaient principalement des régions rurales aux régions urbaines, bien que ce soit moins le cas dans les zones d'influence métropolitaine forte.

Tableau 19 Répartition des dépenses de bienfaisance selon le type de région, 2004

Type de région	Dépenses de programme de bienfaisance	Dons faits à des donataires reconnus	Autres dépenses		Total
			%		
Grand centre urbain	68,6	3,4	28,0		100,0
RMR	67,8	3,6	28,6		100,0
AR	73,0	2,2	24,8		100,0
Région rurale et petite ville	66,5	3,0	30,5		100,0
ZIM forte	73,7	3,3	23,0		100,0
ZIM modérée	70,2	1,6	28,2		100,0
ZIM faible	62,5	4,1	33,4		100,0
ZIM nulle	52,3	3,6	44,1		100,0
RRPV des territoires	50,7	1,0	48,3		100,0
Toutes les régions	68,5	3,4	28,1		100,0

Nota : ZIM = zone d'influence métropolitaine; RMR = région métropolitaine de recensement; GCU = grand centre urbain; RRPV = région rurale et petite ville; AR = agglomération de recensement.

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

14. Pour obtenir la liste complète des catégories de dépenses, voir la Déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés T3010A de l'ARC.

15. Ces données ont été calculées à partir des réponses à la question C11 de la Déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés, où l'on demande à l'organisme de bienfaisance déclarant s'il a fait des dons à des donataires reconnus et, le cas échéant, de joindre une liste précisant le nom de chaque donataire reconnu, son NE/numéro d'enregistrement et le montant total du don. Seulement 66 % du montant total déclaré comme dons faits par des organismes de bienfaisance (source) a pu être lié par recoupement aux donataires reconnus (destination). Environ 50 000 des 135 000 inscriptions sur cette liste ne comportaient pas de NE/numéro d'enregistrement utilisable pour le donataire reconnu (destination). Nous posons l'hypothèse que les 85 000 donataires reconnus qui étaient utilisables constituent un échantillon représentatif de la population.

Tableau 20 Source et destination des dons faits à des donataires reconnus, 2004

Source (de)	Destination (à)							Total
	RMR	AR	ZIM forte	ZIM modérée	ZIM faible	ZIM nulle	RRPV des territoires	
	répartition en %							
RMR	96,0	2,2	0,7	0,6	0,5	0,0	0,0	100,0
AR	29,2	67,3	1,2	1,3	0,9	0,0	0,0	100,0
ZIM forte	9,7	0,9	88,9	0,4	0,1	0,0	0,0	100,0
ZM modérée	41,2	12,4	2,2	39,3	4,9	0,1	0,0	100,0
ZIM faible	60,5	7,4	0,7	5,6	25,4	0,4	0,0	100,0
ZIM nulle	63,0	19,6	0,8	2,6	9,0	5,1	0,0	100,0
RRPV des territoires	25,8	16,0	8,8	0,4	11,1	0,0	37,9	100,0

Nota : ZIM = zone d'influence métropolitaine; RMR = région métropolitaine de recensement; AR = agglomération de recensement;
RRPV = région rurale et petite ville.

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

8 Activités de financement

Les organismes de bienfaisance enregistrés ont diverses sources de revenus, telles que les dons pour lesquels un reçu aux fins de l'impôt est délivré, les revenus de sources gouvernementales et les revenus de location. Toutefois, parmi toutes les sources de revenus, on considère généralement que les activités de financement créent le plus d'interactions entre l'organisme de bienfaisance et la collectivité dans son ensemble. De plus, la sagesse populaire veut que peu d'autres activités de bienfaisance puissent mobiliser de vastes groupes autour d'une cause commune comme peuvent le faire les activités de financement. Ainsi que nous l'avons mentionné à la section précédente, les revenus tirés des activités de financement selon la Déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés représentent une modeste contribution aux revenus totaux des organismes de bienfaisance. En 2004, les revenus comptabilisés comme revenus tirés des activités de financement aux fins de l'impôt se chiffraient à 1,7 milliard de dollars, ce qui ne représente qu'environ 1 % des revenus totaux déclarés par l'ensemble des organismes de bienfaisance pour cet exercice-là. Toutefois, étant donné le grand chevauchement opérationnel entre les activités de financement et les dons faits à des organismes de bienfaisance, les revenus tirés des « dons » et des « activités de financement » s'élevaient à 13,1 % des revenus totaux (tableau 17). Nous fournissons ici des renseignements sur les différentes méthodes de financement pour jeter un éclairage intéressant sur les liens entre l'organisme de bienfaisance et sa collectivité.

En 2004, à peu près 85 % des organismes de bienfaisance enregistrés situés dans les régions rurales se sont livrés à des activités de financement pour produire des revenus, tout comme 78 % des organismes de bienfaisance des régions urbaines. Les activités de financement revêtent toutes

sortes de formes et n'engendrent ou ne nécessitent pas toutes le même niveau de participation communautaire. Il est raisonnable de supposer que, étant donné la nature de l'activité, les ventes aux enchères, les événements sportifs, les soirées-bénéfice et la sollicitation au porte-à-porte, pour n'en nommer que quelques-uns, donnent lieu à une importante participation et interaction communautaire. Par contraste, les dons ciblés de sociétés, les campagnes de financement par la poste et les messages publicitaires à la radio ou à la télévision sont de nature un peu plus commerciale et engendrent une participation communautaire relativement moins active¹⁶.

Quel type d'activités de financement les organismes de bienfaisance des différentes régions rurales ou urbaines ont-ils organisées et ces activités étaient-elles plus susceptibles d'être menées par des collecteurs de fonds contractuels ou par le personnel et les bénévoles? Autrement dit, y avait-il une différence mesurable dans la participation communautaire selon les diverses catégories régionales? Dans l'ensemble, les boîtes de collecte et les soirées-bénéfice, galas ou concerts ont été les deux méthodes de financement les plus utilisées, soit par respectivement 17 436 et 15 926 organismes de bienfaisance.

Dans le cas des organismes de bienfaisance ayant recours à des activités de financement pour produire des revenus, le tableau 21 indique la proportion d'entre eux qui disent avoir utilisé chaque type de méthode de financement dans chaque groupe géographique. L'utilisation des boîtes de collecte était moins répandue dans les collectivités urbaines (20 %) que dans les collectivités rurales (27 %), tandis qu'elle était plus marquée dans les zones d'influence métropolitaine forte et celles d'influence métropolitaine nulle (plus de 30 %). Les soirées-bénéfice, qui étaient presque aussi populaires que les boîtes de collecte, ont pour leur part été utilisées par une proportion quasi égale d'organismes de bienfaisance des régions rurales et des régions urbaines. De plus, les organismes de bienfaisance établis dans les collectivités rurales tendent à privilégier des méthodes de financement qui, de par la nature de l'activité, comportent un aspect social plus marqué. Bien que la sollicitation au porte-à-porte soit peu utilisée dans les deux types de régions, c'est une technique de financement plus répandue dans les régions rurales. Même si la distinction n'est pas claire, la tendance des organismes de bienfaisance ruraux à recourir à des méthodes dont la composante sociale est peut-être plus importante tranche avec la tendance qu'ont les organismes de bienfaisance urbains à utiliser des méthodes plus administratives. Les données démontrent que les campagnes de financement par la poste, les dons ciblés de sociétés, les contacts ciblés et la sollicitation par téléphone sont tous utilisés par une proportion beaucoup plus importante d'organismes de bienfaisance urbains que d'organismes de bienfaisance ruraux.

16. Pour obtenir la liste complète des catégories de financement, voir la Déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés T3010A de l'ARC.

Tableau 21 Répartition des méthodes de financement selon le type de région, 2004

Méthode de financement	Grand centre urbain			Région rurale et petite ville					Toutes les régions	
	GCU	RMR	AR	RRPV	ZIM forte	ZIM modérée	ZIM faible	ZIM nulle		RRPV des territoires
	% utilisant la méthode de financement									
Publicité	10,9	10,1	13,8	12,1	12,1	12,0	12,4	11,9	5,4	11,3
Ventes aux enchères	7,6	7,6	7,5	5,9	6,9	5,8	5,8	4,5	3,6	7,1
Soirées de bingo/casino	6,8	6,3	8,6	5,3	5,6	5,4	5,1	5,5	7,1	6,4
Boîtes de collecte	20,5	19,4	24,1	27,3	31,2	26,0	26,1	30,3	25,9	22,4
Sollicitation au porte-à-porte	1,6	1,6	1,9	4,5	4,3	5,3	3,8	5,2	1,8	2,5
Tirages/loteries	7,9	7,3	9,9	10,1	9,7	9,9	10,6	9,8	6,3	8,6
Soirées-bénéfice/galas/concerts	19,9	19,8	20,5	21,9	24,8	22,9	19,9	20,9	11,6	20,5
Ventes	16,0	15,5	17,7	17,5	18,6	17,4	17,3	15,6	27,7	16,5
Campagnes de financement par la poste	12,4	12,9	10,6	8,6	10,8	8,7	7,9	6,0	3,6	11,3
Programmes de dons planifiés	4,6	4,7	4,2	2,7	3,7	2,6	2,6	1,8	0,0	4,0
Dons ciblés de sociétés	10,4	10,5	10,0	5,9	5,5	6,0	6,5	3,3	4,5	9,1
Contacts ciblés	8,5	8,9	7,2	4,2	4,8	4,1	4,2	2,7	1,8	7,3
Sollicitation par téléphone	2,9	3,3	1,8	1,4	1,0	1,6	1,4	1,0	0,9	2,5
Tournois / événements sportifs	5,8	5,7	6,1	4,6	5,0	5,0	4,0	5,1	0,0	5,5
Marathons de marche / de bicyclette	4,1	4,1	4,0	2,8	2,9	2,9	2,7	2,4	0,9	3,7

Nota : Les totaux des colonnes ne correspondent pas à 100 puisque les organismes de bienfaisance peuvent recourir à plus d'une méthode de financement.

ZIM = zone d'influence métropolitaine; RMR = région métropolitaine de recensement; GCU = grand centre urbain; RRPV = région rurale et petite ville; AR = agglomération de recensement.

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

On a également demandé aux organismes de bienfaisance s'ils utilisaient des méthodes de rémunération fondées sur des mesures d'encouragement pour les collecteurs de fonds, comme des primes, des commissions, des honoraires d'intermédiation ou d'autres honoraires. Sur les 77 758 organismes de bienfaisance et la somme totale de 1,7 milliard de dollars recueillie grâce à des activités de financement, seulement 794 organismes de bienfaisance ont utilisé des mesures d'encouragement pour recueillir 201,4 millions de dollars. Le tableau 22 indique la proportion des organismes de bienfaisance des différents types de régions rurales ou urbaines qui ont utilisé des méthodes de rémunération fondées sur des mesures d'encouragement pour les collecteurs de fonds. Les données font état d'une tendance plus forte chez les organismes de bienfaisance des RMR et des AR à utiliser des méthodes de rémunération fondées sur des mesures d'encouragement pour les collecteurs de fonds, comparativement aux organismes de bienfaisance

établis dans les collectivités rurales. Ainsi, les données laissent entendre que les organismes de bienfaisance des collectivités rurales tendaient davantage à recourir à leur personnel ou à leurs bénévoles pour mener leurs activités de financement.

Tableau 22 Pourcentage des organismes de bienfaisance disant avoir utilisé des méthodes de rémunération fondées sur des mesures d'encouragement selon le type de région, 2004

Type de région	Collecteurs de fonds rémunérés
	% de tous les organismes de bienfaisance
Grand centre urbain	1,2
RMR	1,3
AR	1,1
Région rurale et petite ville	0,6
ZIM forte	0,9
ZIM modérée	0,9
ZIM faible	0,5
ZIM nulle	0,5
RRPV des territoires	0,2
Toutes les régions	1,0

Nota : ZIM = zone d'influence métropolitaine; RMR = région métropolitaine de recensement; GCU = grand centre urbain; RRPV = région rurale et petite ville; AR = agglomération de recensement.

Source : Les calculs des auteurs sont fondés sur les données de 2004 de l'Agence du revenu du Canada.

9 Conclusions

Dans le présent document, nous avons dressé le profil des organismes de bienfaisance enregistrés, qui constituent l'un des principaux types d'organisations structurées participant à l'économie sociale. Nous nous sommes appuyés sur les données que l'Agence du revenu du Canada a obtenues de près de 78 000 organismes pour l'année 2004 et nous les avons fait correspondre à des subdivisions de recensement (SDR) en utilisant une application de Statistique Canada (le FCCP+) et en employant *régions rurales et petites villes* comme définition de « rural ». Cette analyse apporte un point de vue géographique tout à fait particulier aux études existantes sur l'économie sociale et sur l'entreprise sociale.

Les résultats de cette analyse montrent que les organismes de bienfaisance ruraux sont plus susceptibles que ne le sont ceux en milieu urbain d'être des organismes voués à l'avancement de la religion; ils sont également plus susceptibles d'être des organismes de loisirs et moins susceptibles d'œuvrer dans le domaine de l'éducation et des soins de santé. Les organismes de bienfaisance ruraux sont légèrement plus susceptibles d'être régis par d'autres organismes de bienfaisance ayant des liens provinciaux, nationaux ou internationaux et légèrement moins susceptibles d'avoir leur propre programme international. Comparativement à ceux en milieu

urbain, les organismes de bienfaisance ruraux ont un personnel et des finances plus modestes. En général, ils sont moins susceptibles de recevoir des revenus d'organismes de bienfaisance urbains, mais plus susceptibles de faire des dons à des organismes de bienfaisance urbains. Tant les organismes de bienfaisance ruraux qu'urbains tirent la plupart de leurs revenus de sources publiques, bien que la plus grande partie du financement public accordé aux organismes de bienfaisance soit destiné à ceux des régions urbaines. Cette constatation semble s'expliquer en partie par le type d'organismes de bienfaisance qui oeuvrent en milieu rural, puisque les fonds publics vont surtout à des universités, à des hôpitaux et à d'autres établissements de santé (qui sont plus répandus dans les régions urbaines). Même si les activités de financement apportent une contribution limitée au budget des organismes de bienfaisance ruraux et urbains, les méthodes de financement sont utilisées par une proportion légèrement supérieure d'organismes de bienfaisance ruraux, ce qui fait ressortir la dimension sociale de ces derniers.

On trouve dans les collectivités rurales une proportion plus élevée d'organismes de bienfaisance que ne le laisserait supposer leur part de la population du Canada, à savoir 361 organismes de bienfaisance pour 100 000 habitants, comparativement à 233 pour 100 000 habitants dans les centres urbains. Toutefois, comme il fallait s'y attendre, les données financières indiquent que les organismes de bienfaisance urbains, quoique moins nombreux, reçoivent plus d'argent. Les RMR affichaient la plus grande proportion d'organismes de bienfaisance dont l'actif dépassait un million de dollars (18 %), alors que seulement 9 % des organismes de bienfaisance ruraux appartenaient à cette catégorie. Un pourcentage plus élevé d'organismes de bienfaisance urbains que d'organismes de bienfaisance ruraux avaient un passif de plus de 100 000 \$ (22 % et 10 %, respectivement). De plus, les revenus et les dépenses des organismes de bienfaisance urbains étaient considérablement plus élevés que ceux des organismes en milieu rural. Par exemple, les organismes de bienfaisance œuvrant dans le domaine des soins de santé¹⁷ qui étaient situés dans les RMR avaient des revenus annuels moyens de 8,0 millions de dollars, ce qui est 69 fois supérieur aux revenus annuels moyens de ceux qui se trouvaient dans les zones d'influence métropolitaine nulle (115 000 \$).

Les fondations publiques et privées tendent à être situées dans des collectivités urbaines. En 2004, 869 des 4 278 fondations publiques (20 %) et 283 des 3 874 fondations privées (7 %) étaient établies dans des collectivités rurales. Par contraste, les œuvres de bienfaisance ont une plus forte présence rurale, comme en témoigne le fait que 21 128 sur 69 606 (30 %) d'entre elles étaient situées dans des collectivités rurales. La répartition des organismes de bienfaisance enregistrés selon le principal secteur d'activité révèle par ailleurs que les organismes religieux sont, de loin, le groupe proportionnellement le plus nombreux, avec 40 % du total. Leur présence est particulièrement forte dans les régions rurales, où ils représentent près de 50 % de tous les organismes de bienfaisance ruraux. Les organismes de sports et de loisirs sont également très présents dans les collectivités rurales relativement aux régions urbaines.

En 2004, les organismes de bienfaisance enregistrés comptaient quelque 1,2 million d'employés permanents à plein temps et 1,2 million d'employés travaillant à temps partiel ou une partie de l'année, ce qui en fait un important employeur au sein de l'économie canadienne. Bien qu'ils représentent environ 29 % de l'ensemble des organismes de bienfaisance, les organismes de bienfaisance ruraux comptaient seulement 10 % des employés permanents à plein temps et 12 %

17. Ne comprend pas les hôpitaux.

des employés travaillant à temps partiel ou une partie de l'année. À peu près 42 % des organismes de bienfaisance, tant urbains que ruraux, n'avaient pas d'employés rémunérés et faisaient uniquement appel à des bénévoles pour mener leurs activités. Outre les employés et les bénévoles, les près de 78 000 organismes de bienfaisance enregistrés ont dit avoir au total 554 324 administrateurs ou fiduciaires au sein de leurs conseils d'administration, soit en moyenne environ sept par organisme. Seulement 8 % des organismes de bienfaisance urbains et 7 % de ceux en milieu rural versaient une rémunération quelconque à leurs administrateurs et fiduciaires.

Plusieurs autres indicateurs laissent entendre que les organismes de bienfaisance ruraux tendent à avoir des liens plus étroits avec leurs collectivités locales et tendent à avoir des activités plus locales, bien qu'une proportion plus élevée d'entre eux soient également régis par d'autres organismes de bienfaisance. Comparativement aux organismes de bienfaisance urbains, un pourcentage légèrement supérieur des organismes en milieu rural sont des divisions internes d'autres organismes de bienfaisance et ont des liens avec des organismes provinciaux, nationaux ou internationaux. En outre, une plus grande proportion d'organismes de bienfaisance urbains que d'organismes de bienfaisance ruraux réalisent des programmes à l'extérieur du Canada, au niveau de la province ou du territoire, ou encore dans plus d'une province ou d'un territoire. En 2004, 6,4 % des organismes de bienfaisance urbains avaient des dépenses internationales, tandis que la proportion correspondante était de 3,1 % chez les organismes de bienfaisance ruraux. Ces dépenses internationales représentaient 0,5 % des dépenses totales des organismes de bienfaisance ruraux et 1,5 % de celles des organismes de bienfaisance urbains.

Toutefois, il est intéressant de constater que les organismes de bienfaisance ruraux qui appuient d'autres organismes de bienfaisance par la voie de dons tendent à appuyer des organismes de bienfaisance situés à l'extérieur de leur collectivité d'attache. En 2004, les organismes de bienfaisance établis dans des RMR et des AR ont fait 96 % et 84 % de leurs dons à d'autres organismes de bienfaisance des RMR et des AR, respectivement. Les organismes de bienfaisance établis dans des zones d'influence métropolitaine modérée, faible ou nulle ont versé respectivement 41 %, 61 % et 63 % de leurs dons à des organismes de bienfaisance des RMR. Les organismes de bienfaisance situés dans des zones d'influence métropolitaine forte, cependant, se sont comportés davantage comme ceux en milieu urbain, en destinant 89 % de leurs dons à d'autres organismes de bienfaisance des zones d'influence métropolitaine forte.

Le financement public expliquait une part importante des revenus totaux des organismes de bienfaisance ruraux et urbains, et cette part était particulièrement élevée dans les RRPV des territoires (82 % des revenus totaux) et dans les AR (75 %). En 2004, au moins 92 % du financement du gouvernement fédéral et des administrations provinciales et municipales est allé à des organismes de bienfaisance établis dans des grands centres urbains. Les organismes de bienfaisance enregistrés des RMR ont reçu à eux seuls 84 % du financement fédéral (4,5 milliards de dollars), 75 % du financement provincial (59,3 milliards de dollars) et 80 % du financement municipal (6,0 milliards de dollars) dont ont bénéficié les organismes de bienfaisance. La plus grande partie des fonds publics (80 %) ont été destinés à trois catégories d'organismes de bienfaisance, soit les universités, les hôpitaux et les autres établissements de santé, situés dans les grands centres urbains. Les dons et les activités de financement représentaient une importante source de revenus des organismes de bienfaisance établis dans les zones d'influence métropolitaine nulle (26,2 % des revenus totaux). Toutefois, chez les

organismes de bienfaisance des régions rurales et petites villes dans leur ensemble, les revenus tirés des dons et des activités de financement étaient d'une importance plutôt semblable à celle qu'ils revêtaient pour les organismes de bienfaisance urbains (12,9 % et 15,8 %, respectivement).

Il existe des différences entre les méthodes de financement employées en régions rurales et urbaines. Les organismes de bienfaisance ruraux tendaient à utiliser des méthodes davantage axées sur la collectivité, comme les boîtes de collecte, les soirées-bénéfice et les galas, ainsi que la sollicitation au porte-à-porte. Les campagnes de financement par la poste, les dons ciblés de sociétés, les contacts ciblés et la sollicitation par téléphone étaient tous utilisés par une proportion beaucoup plus élevée d'organismes de bienfaisance urbains que d'organismes de bienfaisance ruraux.

L'analyse présentée ici demeure une exploration descriptive d'une riche base de données administratives qui offre d'importantes possibilités d'analyse plus poussée au niveau de la collectivité. Les mêmes données pourraient être analysées au fil du temps conjointement avec d'autres variables socioéconomiques au niveau de la collectivité, comme celles qui proviennent du Recensement de la population ou d'autres sources de Statistique Canada. À l'heure actuelle, l'ARC dispose des données annuelles fournies par les organismes de bienfaisance enregistrés dans leurs déclarations de renseignements de 2000 à 2007. Avec le code postal, il serait possible de relier ces renseignements à n'importe quelle des classifications géographiques normalisées de Statistique Canada et à l'ensemble des données s'y rattachant. Ainsi, les analystes pourraient se pencher sur d'autres questions de recherche, par exemple le rôle que ces organismes jouent en tant qu'employeurs lorsqu'une collectivité fait face à un repli économique et démographique, ou les types d'organismes de bienfaisance qui augmentent en nombre et/ou en taille et les corrélations possibles avec les redressements socioéconomiques qui ont eu lieu au niveau de la collectivité.

Bibliographie

- AGENCE DU REVENU DU CANADA. 2008. *Organismes de bienfaisance de petite taille et ruraux : au service des Canadiens*, Ottawa, ARC.
- DEVLIN, Rose Anne. 2000. *Les effets du bénévolat sur le marché du travail : différences régionales*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, SP-195-02-01F.
- DREESSEN, Erwin. 2002. *Que savons-nous au sujet du secteur bénévole? Aperçu*, n° 75F0048MIF2002006 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Projet de base de connaissances sur le secteur des organismes sans but lucratif - Documents de recherche », n° 6.
- DU PLESSIS, Valerie, Roland BESHIRI, Ray D. BOLLMAN et Heather CLEMENSON. 2001. *Définitions de « rural »*, n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada », vol. 3, n° 3.
- GOLDENBERG, Mark. 2006. *Building Blocks for Strong Communities : Key Findings and Recommendations*, Toronto, Imagine Canada; Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques.
- GOVERNEMENT DU CANADA et SECTEUR BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE. 2001. *L'Initiative canadienne sur le bénévolat - Rapport final*, Initiative sur le secteur bénévole et communautaire.
- KNACK, Stephen et Philip KEEFER. 1997. « Does Social Capital Have an Economic Payoff? A Cross-Country Investigation », *Quarterly Journal of Economics*, n° 112, p.1251 à 1288.
- KORTE, Charles. 1980. « Urban-Non-urban Differences in Social Behavior and Social Psychological Models of Urban Impact », *Journal of Social Issues*, vol. 36, n° 3, p. 29 à 51.
- OFFORD, David R., Ellen L. LIPMAN et Eric K. DUKU. 1998. *Les sports, les arts et les programmes communautaires : Taux et corrélats de participation*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, SP-366-02-01, W-98-18F.
- PUDERER, Henry. 2008. *Définition et mesure des régions métropolitaines : comparaison entre le Canada et les États-Unis*, n° 2008002 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « série de documents de travail de la géographie ».
- PUTNAM, Robert. 2000. *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Schuster.

- REED, Paul B. et L. Kevin SELBEE. 2001. « Le don et le bénévolat : une perspective régionale », *Tendances sociales canadiennes*, n° 63, n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- REED, Paul B. et L. Kevin SELBEE. 2000. « Distinguishing Characteristics of Active Volunteers in Canada. », *Non-Profit and Voluntary Sector Quarterly*, n° 29, p. 571 à 592.
- REED, Paul B. et Valerie J. HOWE. 1999. *Définition et classification du secteur sans but lucratif*, n° 750048MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Projet de base de connaissances sur le secteur des organismes sans but lucratif - Documents de recherche », n° 7.
- RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA. 2005. « Économie sociale : Questions et réponses », RHDCC.
- ROBERTS, Lynda. 2001. *Pressées de toutes parts : Ce dont les petites organisations sans but lucratif ont besoin pour survivre et prospérer*, Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA. 2008a. *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat, 1997 à 2005*, n° 13-015-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA. 2008b. *Fichier de conversion des codes postaux plus (FCCP+)*, n° 82F0086XDB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA. 2007. *Glossaire illustré*, n° 92-195-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA. 2004. *Force vitale de la collectivité : Faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*, n° 61-533-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- TURCOTTE, Martin. 2005. *L'engagement social et la participation à la vie communautaire : Les populations des régions rurales et petites villes ont-elles véritablement l'avantage?*, n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada », vol. 6, n° 4.

Tableau à l'annexe — Catégorie de principal secteur d'activité

Arts et culture

Organismes enregistrés de services nationaux dans le domaine des arts
Activités culturelles et promotion des arts
Bibliothèques, musées et autres collections

Fiducies et fondations de bienfaisance

(Bien-être social) Sociétés caritatives
(Éducation) Fiducies caritatives
(Éducation) Sociétés caritatives
(Santé) Fiducies caritatives
(Santé) Sociétés caritatives
(Religion) Organismes caritatifs
(Religion) Fiducies caritatives
(Bien-être social) Fiducies caritatives
(Collectivité) Sociétés caritatives
Sociétés caritatives de clubs philanthropiques et de sociétés fraternelles
Financement d'associations canadiennes enregistrées de sport amateur par fiducies
Financement d'associations canadiennes enregistrées de sport amateur par sociétés
(Collectivité) Fiducies caritatives (autres que les projets de club philanthropique et de société fraternelle)
Fiducies caritatives d'employés

Collectivité

Organismes communautaires (non classés ailleurs)

Développement et logement

Fonds de secours
Associations de tempérance
Organismes de bien-être social (non classés ailleurs)
Organismes fournissant des soins autres que des traitements

Éducation

Organismes éducatifs (non classés ailleurs)
Aide aux écoles et à l'éducation
Établissements d'enseignement

Santé

Organismes de santé (non classés ailleurs)
Services autres que des hôpitaux

Hôpitaux

Hôpitaux

Tableau à l'annexe — Catégorie de principal secteur d'activité (suite)

Religion

- Congrégations adventistes du septième jour
- Paroisses anglicanes
- Congrégations baptistes
- Congrégations luthériennes
- Congrégations mennonites
- Assemblées de la Pentecôte du Canada seulement
- Congrégations presbytériennes
- Paroisses catholiques romaines et chapelles
- Temples de l'Armée du Salut
- Synagogues
- Congrégations de l'Église unie
- Couvents et monastères
- Organismes missionnaires et propagation de l'Évangile
- Organismes religieux (non classés ailleurs)
- Congrégations ou paroisses d'autres confessions (non classées ailleurs)

Sports et loisirs

- Loisirs, terrains de jeux et camps de vacances

Organismes non classés ailleurs

- Projets de club philanthropique et de société fraternelle
- Protection des animaux
- Unités militaires
- Préservation des sites pittoresques et historiques
- Œuvres de bienfaisance diverses (non classées ailleurs)

Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural

(* La Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural est maintenant accessible dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca).

N° 1	(21-601-MPF1980001)	Description de la méthode Theil de prévision de l'erreur quadratique moyenne pour la statistique agricole (1980) , Stuart Pursey
N° 3	(21-601-MPF1981003)	Examen du Projet de l'estimation du bétail et recommandations de mesures à prendre (1981) , Bernard Rosien et Elizabeth Leckie
N° 4	(21-601-MPF1984004)	Le secteur canadien des oléagineux : vue d'ensemble (1984) , Glenn Lennox
N° 5	(21-601-MPF1984005)	Analyse préliminaire de la contribution des paiements directs du gouvernement dans le revenu agricole net réalisé (1984) , Lambert Gauthier
N° 6	(21-601-MPF1984006)	Les caractéristiques des exploitants entrant en agriculture et leurs entreprises au sud de l'Ontario pour la période 1966 à 1976 (1984) , Jean B. Down
N° 7	(21-601-MPF1984007)	Sommaire des programmes d'aide à la production agricole aux États-Unis (1984) , Allister Hickson
N° 8	(21-601-MPF1984008)	Intensité de la pratique de la jachère dans les Prairies : Une analyse des données du recensement de 1981 (1984) , Les Macartney
N° 9	(21-601-MPF1985009)	Évolution de la structure du secteur porcin au Canada (1985) , Mike Shumsky
N° 10	(21-601-MPF1986010)	Révisions au traitement des loyers de maisons imputés dans les comptes de fermes canadiennes, 1926-1979 (1986) , Mike Trant
N° 11	(21-601-MPF1992011)	L'estimateur par le quotient : explication intuitive et utilisation pour estimer les variables agricoles (1992) , François maranda et Stuart Pursey
N° 12	(21-601-MPF1991012)	L'effet de la distorsion géographique causée par la règle de l'emplacement (1991) , Rick Burroughs
N° 13	(21-601-MPF1991013)	La qualité des données agricoles : forces et faiblesses (1991) , Stuart Pursey
N° 14	(21-601-MPF1992014)	Autres cadres d'examen des données rurales (1992) , A.M. Fuller, Derek Cook et Dr. John Fitzsimons
N° 15	(21-601-MPF1993015)	Tendances et caractéristiques relatives aux régions rurales et aux petites villes du Canada (1993) , Brian Bigs, Ray Bollman et Michael McNames
N° 16	(21-601-MPF1992016)	La microdynamique et l'organisation économique de la famille agricole dans le changement structurel en agriculture (1992) , Phil Ehrensaft et Ray Bollman
N° 17	(21-601-MPF1993017)	Consommation de céréales et de graines oléagineuses par le bétail et la volaille, Canada et provinces, 1992 , Section du bétail et des produits d'origine animale
N° 18	(21-601-MPF1994018)	Changements structurels dans le domaine agricole - Étude comparative des tendances et des modèles observés au Canada et aux États-Unis , Ray Bollman, Leslie A. Whitener et Fu Lai Tung
N° 19	(21-601-MPF1994019)	Revenu total de la famille agricole selon le type d'exploitation et la taille de celle-ci, et selon la région, en 1990 (1994) , Saiyed Rizvi, David Culver, Lina Di Piéto et Kim O'Connor
N° 20	(21-601-MPF1991020)	L'adaptation dans le secteur agricole au Canada (1994) , George McLaughlin
N° 21	(21-601-MPF1993021)	Microdynamique de la croissance et de la décroissance des exploitations agricoles : une comparaison Canada - États-Unis , Fred Gale et Stuart Pursey
N° 22	(21-601-MPF1992022)	Les structures des gains des ménages agricoles en Amérique du Nord - Positionnement pour la libéralisation des échanges , Leonard Apedaile, Charles Barnard, Ray Bollman et Blaine Calkins
N° 23	(21-601-MPF1992023)	Secteur de la pomme de terre : comparaison entre le Canada et les États-Unis , Glenn Zepp, Charles Plummer et Barbara McLaughlin
N° 24	(21-601-MPF1994024)	Étude comparative des données américaines et canadiennes sur la structure des fermes , Victor J. Oliveira, Leslie A. Whitener et Ray Bollman
N° 25	(21-601-MPF1994025)	Méthodes statistiques de la Sous-section de la commercialisation des grains, document de travail, version 2 , Karen Gray
N° 26	(21-601-MPF1994026)	Rendement des exploitations agricoles : Estimations établies à partir de la base de données complètes sur les exploitations agricoles , W. Steven Danford
N° 27	(21-601-MPF1994027)	La mesure de l'emploi touristique dans les régions rurales , Brian Biggs

Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural (suite)

(* La Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural est maintenant accessible dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca).

N° 28*	(21-601-M1995028)	Délimitation de l'écoumène agricole canadien de 1991 , Timothy J. Werschler
N° 29	(21-601-MPF1995029)	Étude cartographique de la diversité des économies rurales : une typologie préliminaire du Canada rural , Liz Hawkins
N° 30*	(21-601-M1996030)	Structure et tendances de l'emploi rural au Canada et dans les pays de l'OCDE , Ron Cunningham et Ray D. Bollman
N° 31*	(21-601-MIF1996031)	Une nouvelle approche pour les régions autres que les RMR/AR , Linda Howatson-Leo et Louise Earl
N° 32	(21-601-MPF1996032)	L'emploi dans l'agriculture et ses industries connexes en région rurale : structure et changement 1981-1991 , Sylvain Cloutier
N° 33*	(21-601-M1998033)	Exploiter une ferme d'agrément - pour le plaisir ou le profit? , Stephen Boyd
N° 34*	(21-601-M1998034)	Utilisation de la technologie d'imagerie documentaire dans le recensement canadien de l'agriculture de 1996 , Mel Jones et Ivan Green
N° 35*	(21-601-M1998035)	Tendances de l'emploi au sein de la population active non métropolitaine , Robert Mendelson
N° 36*	(21-601-M1998036)	La population des milieux ruraux et des petites villes s'accroît pendant les années 90 , Robert Mendelson et Ray D. Bollman
N° 37*	(21-601-M1998037)	La composition des établissements commerciaux dans les petites et les grandes collectivités du Canada , Robert Mendelson
N° 38*	(21-601-M1998038)	Le travail hors ferme des exploitants de fermes de recensement : Aperçu de la structure et profils de mobilité , Michael Swidinsky, Wayne Howard et Alfons Weersink
N° 39*	(21-601-M1999039)	Le capital humain et le développement rural : quels sont les liens? , Ray D. Bollman
N° 40*	(21-601-M1999040)	Utilisation de l'ordinateur et d'Internet par les membres des ménages ruraux , Margaret Thompson-James
N° 41*	(21-601-M1999041)	Les cotisations aux REER des producteurs agricoles canadiens en 1994 , Marco Morin
N° 42*	(21-601-M1999042)	Intégration des données administratives et des données d'enquête de recensement , Michael Trant et Patricia Whitridge
N° 43*	(21-601-M2001043)	La dynamique du revenu et de l'emploi dans le Canada rural : le risque de la pauvreté et de l'exclusion , Esperanza Vera-Toscano, Euan Phimister et Alfons Weersink
N° 44*	(21-601-M2001044)	Migration des jeunes ruraux entre 1971 et 1996 , Juno Tremblay
N° 45*	(21-601-M2001045)	Évaluation du bien-être économique des Canadiens ruraux au moyen d'indicateurs de revenu , Carlo Rupnik, Margaret Thompson-James et Ray D. Bollman
N° 46*	(21-601-M2001046)	Tendances géographiques du bien-être socioéconomique des collectivités des Premières nations , Robin P. Armstrong
N° 47*	(21-601-M2001047)	Répartition et concentration des animaux de ferme au Canada , Martin S. Beaulieu
N° 48*	(21-601-M2001048)	Élevage intensif des animaux de ferme : la taille de l'exploitation a-t-elle son importance? , Martin S. Beaulieu
N°49*	(21-601-M2001049)	La statistique agricole au service du développement rural , Ray D. Bollman
N°50*	(21-601-M2001050)	Situation relative à l'emploi dans les régions rurales et les petites villes : Structure par industrie , Roland Beshiri et Ray D. Bollman
N°51*	(21-601-M2001051)	Le temps passé au travail : Comment les agriculteurs jonglent avec leur temps et incidences sur le revenu familial total , Sylvain Cloutier
N°52*	(21-601-M2001052)	Le profil des producteurs de maïs-grain et de soya génétiquement modifiés au Québec et en Ontario , Bernard Hategekimana
N°53*	(21-601-M2002053)	Intégration des marchés des bovins du Canada et des États-Unis , Rita Athwal
N°54*	(21-601-M2002054)	Maïs-grain et soya génétiquement modifiés au Québec et en Ontario en 2000 et 2001 , Bernard Hategekimana

Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural (suite)

(* La Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural est maintenant accessible dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca).

N°55*	(21-601-M2002055)	Tendances migratoires récentes dans les régions rurales et petites villes du Canada , Neil Rothwell et autres
N°56*	(21-601-M2002056)	Rendement du secteur du commerce de détail des aliments dans la chaîne agroalimentaire , David Smith et Michael Trant
N°57*	(21-601-M2002057)	Caractéristiques financières des entreprises acquises dans l'industrie alimentaire canadienne , Martin S. Beaulieu
N°58*	(21-601-M2002058)	Structure des échanges provinciaux , Marjorie Page
N°59*	(21-601-M2002059)	Analyse de la rentabilité dans le secteur de la transformation des aliments au Canada , Rick Burroughs et Deborah Harper
N°60*	(21-601-M2002060)	La diversification du monde rural , Marjorie L. Page
N°61*	(21-601-M2002061)	Définitions de « rural » , Valerie du Plessis et autres
N°62*	(21-601-M2003062)	Profil géographique des animaux de ferme au Canada, 1991-2001 , Martin S. Beaulieu et Frédéric Bédard
N°63*	(21-601-M2003063)	Disparité infraprovinciale des revenus au Canada : Données de 1992 à 1999 , Alessandro Alasia
N°64*	(21-601-M2003064)	Les économies et le commerce agricoles Canada-Mexique : des relations nord-américaines plus étroites , Verna Mitura et autres
N°65*	(21-601-M2003065)	Adoption de technologies informatiques par les entreprises agricoles canadiennes : analyse fondée sur le Recensement de l'agriculture de 2001 , Jean Bosco Sabuhoro et Patti Wunsch
N°66*	(21-601-M2004066)	Facteurs d'utilisation d'Internet à la maison au Canada, 1998 à 2000 , Vik Singh
N°67*	(21-601-M2004067)	Cartographie de la diversité socioéconomique du Canada rural : Une analyse multidimensionnelle , Alessandro Alasia
N°68*	(21-601-M2004068)	Incidence de l'investissement direct étranger sur le secteur agroalimentaire : analyse empirique , W.H. Furtan et J.J. Holzman
N°69*	(21-601-M2004069)	Le secteur canadien des bovins de boucherie et les répercussions de l'ESB sur le revenu des familles agricoles , Verna Mitura et Lina Di Piétro
N°70*	(21-601-M2004070)	Mesure de la concentration dans les industries de transformation des aliments , Darryl Harrison et James Rude
N°71*	(21-601-M2004071)	Tendances de l'activité liée au travail autonome non agricole chez les femmes des régions rurales , Valerie du Plessis
N°72*	(21-601-M2004072)	Remaniement de l'Indice des prix des produits agricoles au Canada , Andy Baldwin
N°73*	(21-601-M2005073)	L'incidence de l'urbanisation sur l'adoption des systèmes de gestion de l'environnement dans l'agriculture canadienne , Udith Jayasinghe-Mudalige, Alfons Weersink, Brady Deaton, Martin Beaulieu et Mike Trant
N°74*	(21-601-M2005074)	Facteurs favorisant la mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion du fumier dans les exploitations porcines , Diep Le et Martin S. Beaulieu
N°75*	(21-601-M2005075)	La compétitivité de l'industrie de la transformation de la volaille au Canada , Hao et autres
N°76*	(21-601-M2005076)	Compétences, innovation et croissance : Les questions clés du développement rural et territorial – Survol de la documentation , Alessandro Alasia
N°77*	(21-601-M2006077)	Profil géographique de la production de fumier au Canada, 2001 , Nancy Hofmann et Martin S. Beaulieu
N°78*	(21-601-M2006078)	Facteurs influant sur l'innovation en biotechnologie au Canada : analyse des données de l'Enquête sur l'utilisation et le développement de la biotechnologie de 2001 , Daryl van Moorsel, J.A.L. Cranfield et David Sparling
N°79*	(21-601-M2006079)	Analyse du financement de l'innovation et de la commercialisation des aliments fonctionnels et des nutraceutiques dans le secteur canadien , John Cranfield, Deepananda Herath, Spencer Henson and Dave Sparling
N°80*	(21-601-M2006080)	Impact des caractéristiques des exploitations porcines sur leur succès financier , Véronique Maltais

Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural (fin)

(* La Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural est maintenant accessible dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca).

N°81*	(21-601-M2006081)	Le chevauchement démographique de l'agriculture et du milieu rural, Ray. D. Bollman
N°82*	(21-601-M2006082)	Les collectivités du Nord de l'Ontario : diversification, spécialisation et croissance économiques, Ray D. Bollman, Roland Beshiri et Verna Mitura.
N°83*	(21-601-M2007083)	Les facteurs stimulant l'économie rurale canadienne, Ray D. Bollman
N°84*	(21-601-M2007084)	Facteurs de risque associés aux blessures à la ferme au Canada, Véronique Maltais
N°85*	(21-601-M2007085)	Décisions de travailler hors ferme des exploitants agricoles canadiens en 2001 : rôle des déterminants individuels, de la ferme, du milieu et de la région, Alessandro Alasia, Ray D. Bollman, Alfons Weersink et John Cranfield
N°87*	(21-601-M2007087)	Estimation de la quantité d'eau utilisée à des fins agricoles en 2001, Martin S. Beaulieu, Caroline Fric et François Soulard
N°88*	(21-601-M2008088)	Un indice de la vulnérabilité des collectivités : cadre conceptuel et application aux variations de la population et de l'emploi, Alessandro Alasia, Ray Bollman, John Parkins et Bill Reimer
N°89*	(21-601-M2008089)	Utilisation de pesticides et pratiques de lutte antiparasitaire des pomiculteurs canadiens, Martin S. Beaulieu, Tim MacDonald, Charles Benbrook et Pierre Mineau
N°90*	(21-601-M2008090)	Structure et évolution de la démographie rurale du Canada : Mise à jour jusqu'en 2006 incluant les données détaillées par province, Ray D. Bollman et Heather A. Clemenson
N°91*	(21-601-M2008091)	Transmission des prix le long de la chaîne d'approvisionnement en bœuf canadien et incidence de l'ESB, Bishnu Saha et Verna Mitura